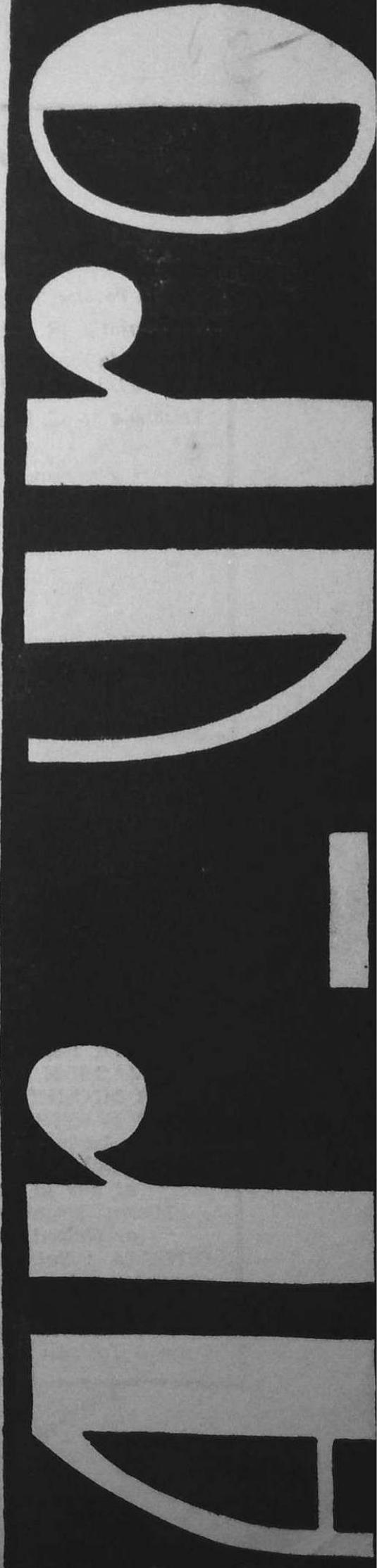


19



AR VRO

GWIRIONEZ

Revue Bretonne d'Études — Bimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétariat : R. Pennek, 2, Venelle Poullbriken, Brest-St-Marc (fin.)

Services de Vente et Publicité :

C. Le Goff, 6, rue de la France Combattante, Brest-St-Marc (fin.)

Trésorerie : J. Desbordes, Bat. H4, Ker Andon, Concarneau (fin.)

C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 15 F l'an — Sur beau papier : 20 F

Etudiants, militaires : 9 F

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 3 F

Envoi hors zone-franc, supplément de 2 F

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 3 F

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.

Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs, et non point celle de la Direction ou du Comité de Direction.

AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation particulière.

N° 19

Juin 1963

SOMMAIRE

AR RENER : <i>L'Exemple d'Israël</i>	1
GÉRARD TOUBLANC : <i>La Bretagne face à l'intégration européenne</i>	5
HENRI DE MAN : <i>La Langue, test de la démocratie</i>	14
Congrès National Basque	17
OLIVER BROWN : <i>Irlande et Ecosse</i>	28
ABANNA : <i>Eil Derez hon Dispac'h</i>	31
LÉON JASSON : <i>Deux poèmes</i>	38
FANCH MICHELET : <i>L'Artiste dans la Nation</i>	40
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Jean-Loup MONTIGNY : <i>Essai sur les Institutions du Duché de Bretagne à l'époque de Pierre Mauclerc et sur la politique de ce prince</i>	44
MEVEN MORDIERN - ABHERVE : <i>Notennoù diwar-benn ar Gelted Kozh</i> , par Alan TORAVEL	46
CINEMA : <i>Salvatore Giuliano</i> , par A. G.	49
Chronique des Nations	53
On nous écrit... ..	71
Livres, Journaux et Revues	77
Tour d'Horizon	79

L'exemple d'Israël

ISRAËL vient, à trois reprises, de s'imposer particulièrement à nos pensées : lors du décès du président Ben Zvi, lors de la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie (19 avril - 16 mai 1943), lors de la commémoration de la proclamation d'Eretz Israël (15 mai 1948). Nous inclinant devant le courage des bâtisseurs de l'état juif, nous saluons l'exemple qu'Israël a donné au monde et à toutes les nations captives.

Aucun autre peuple n'a connu les drames du peuple juif, aucun autre état n'a affronté les dangers de l'état d'Israël. Aucune autre nation n'a gravi pareil calvaire. Une politique d'extermination, repoussant encore plus loin les limites de l'horreur, a, en moins de quatre années, fait disparaître six millions de juifs sur les sept millions que comptait l'Europe. Et pendant que les unités spéciales hitlériennes, assistées de leurs auxiliaires d'Europe Centrale ou de l'Est européen, ou même juifs ! — voir la police juive du ghetto de Varsovie — préparaient, ou mettaient en œuvre, l'annihilation froidement calculée de familles entières, de villages entiers, de villes entières, d'un peuple entier, les forces britanniques du Moyen-Orient interdisaient l'accès de la Palestine aux rescapés des pays occupés par les armées de l'Axe, y renvoyaient les immigrants « illégaux », ou les déportaient, à moins que ceux-ci ne finissent noyés dans ces raflots qui avaient nom Patria ou Struma. L'holocauste consommé, le Foyer National Juif est livré à l'attaque des forces régulières de six États — Égypte, Syrie, Jordanie, Liban, Arabie Séoudite, Yémen — sans compter les forces irrégulières de Fawzi El Kawkgi ; pour la majorité des observateurs, l'issue du combat ne fait pas de doute : ce sera une nouvelle destruction.

Mais Israël devait être le miracle national du siècle. Reprenant une terre perdue depuis 2.000 ans, une langue morte depuis 20 siècles, Israël allait, au mépris des affirmations lancées par les froids théoriciens de la politique ou de l'économie, faire triompher, au siècle de la machine et de la technique, les valeurs de l'idéal national. Et c'est pour notre bénéfice à tous qu'Israël a démontré comment cet idéal pouvait, et devait,

s'insérer dans le réel — comment la vie d'un peuple pouvait, et devait, être assurée : par la possession d'un territoire national, d'une langue nationale, d'un état et d'une société nationaux. Repoussant le Birobidjan, les projets d'installation au Kenya ou à Madagascar, l'homme juif est revenu sur la terre des ancêtres. Rejetant le yiddisch — allemand archaïque —, pourtant connu de la quasi totalité de ses immigrants d'Europe, Israël est revenu à la langue des ancêtres, l'hébreu. Enfin, aidé par les contributions des juifs pauvres du monde entier bien plus que par quelques gros banquiers, Israël a établi ses lois, son économie, son système social, par et pour le peuple. A tous ceux qui risquent de désespérer devant le mur de silence et d'indifférence du monde, la force de l'opresseur, la faiblesse du peuple soumis, le délabrement de son économie, la destruction de ses cadres sociaux et l'assimilation de ses jeunes générations, Israël est, et reste, le symbole d'un grand espoir. Par son courage : les colons de Degania arrêtent les tanks syriens à coups de bouteilles incendiaires —, par son acceptation d'une dure vie quotidienne : le Président Ben Zvi habitait une modeste maisonnette et M. David Ben Gourion travaille à son kibboutz —, par sa volonté de résurgence culturelle : les ouvriers israéliens étudient leur manuel d'hébreu dans les camions qui les mènent à l'usine ou au combat —, par son aptitude à porter le combat sur tous les terrains : voir la Haganah et l'Irgoun, et les bureaux de presse de la Diaspora — le peuple d'Israël a montré que la chance sourit à ceux qui savent s'en montrer dignes.

Dans une allocution prononcée au Jewish Theological Seminary, à New York, le 29 février 1952, M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël, déclarait :

« Le débat historique qui a dépeint le nationalisme et l'internationalisme comme des concepts opposés est l'une des controverses les plus stériles de tous les siècles. La discussion a été stérile parce qu'elle est basée sur une idée fallacieuse. Les deux termes ont été incorrectement compris comme étant opposés et contradictoires. Et cependant la structure même du mot doit nous rappeler que l'internationalisme n'est rien d'autre que l'organisation des relations entre les nations. De même que les droits et les devoirs de la citoyenneté individuelle rendent l'homme apte à servir la communauté nationale, ainsi les droits et les devoirs de l'existence nationale sont

indispensables à tout peuple qui désire servir la cause universelle. Ceci est particulièrement vrai de notre époque pour laquelle l'état national souverain est la seule unité reconnue dans la vie internationale et par conséquent le seul moyen d'exprimer des idéaux universels sur le terrain pratique des relations humaines.

« Les Nations Unies sont basées sur la synthèse de ces deux doctrines et elles entrent par conséquent en conflit avec le concept de fédéralisme mondial ou de gouvernement mondial, qui dénie la validité de la souveraineté particulière et soutient qu'un abandon du cadre national est le prélude essentiel à la création de la solidarité universelle. Les rédacteurs de la Charte des Nations Unies ont eu de cette solidarité une conception opposée. La société universelle doit se créer, mais elle doit se créer comme l'agrégat d'unités nationales souveraines et indépendantes. Elle ne doit être ni un parlement du genre humain ni une fédération mondiale, mais plutôt une union de peuples distincts représentant des aspects individuels de l'expérience nationale et culturelle. (...)

« ...Les imperfections de la vie internationale ne viennent pas de l'existence des souverainetés nationales mais plutôt des défauts qui en ont affecté le libre exercice. Le concept d'une société universelle basée non sur l'uniformité mais sur la diversité de Nations Unies groupant toutes les civilisations, toutes les traditions, toutes les croyances est, tant au sens spirituel qu'au sens politique, un concept plus fertile que celui d'une vaste société mondiale dans laquelle les différences nationales seraient obscurcies. Aspirer à une telle uniformité de gouvernement est s'attaquer à l'étincelle même de la culture humaine.

« Tout comme il serait réactionnaire d'abolir ces distinctions de langue, de littérature, d'art, qui donnent à l'esprit humain sa variété infinie, de même il serait rétrograde d'abolir la souveraineté politique des peuples. Les conceptions politiques d'un peuple et son organisation sociale sont une partie tout aussi intégrale de sa culture que sa langue, son art et sa musique. Les différences nationales et les variétés linguistiques font tout autant partie du paysage culturel du monde que les montagnes et les vallées forment sa trame géographique. Désirer l'élimination de ces différences et de ces variétés n'est pas plus intelligent que de souhaiter voir la terre perdre ses contours, ses hauteurs, ses profondeurs et ses océans. (...)

« ...L'importance de la souveraineté individuelle dans la

communauté internationale est trop souvent raillée par ceux qui aspirent à dominer la scène internationale. L'idée « d'une langue unique », par exemple, peut facilement être lancée dans le monde en tant que concept abstrait ; mais quels facteurs d'orgueil national, quelle volonté latente de compétition, s'éveillent lorsque le choix d'une langue internationale devient immédiat ? Est-ce parler trop crûment de dire que « l'universalité » signifie que toutes les autres nations et toutes les autres cultures devraient accepter la domination culturelle d'une seule — de la sienne propre ? Le concept de l'égalité souveraine des nations, qui semble si irréel dans le monde de la puissance, possède un poids certain lorsqu'on l'examine au point de vue de l'histoire culturelle de l'humanité. C'est un fait que les révélations originales de l'esprit humain ne sont pas sorties des vastes empires continentaux, mais de petits états, parfois minuscules, cohérents et bien organisés. »

Nous devons, Bretons, méditer ces paroles, et prendre exemple sur le courage d'Israël.

**AR
RENER**

Pour aider la langue bretonne...

Pour aider les éditions bretonnes...

Quêlez pouz

KUZUL AR BREZHONEG

Envoyez vos oboles à son secrétaire

Lili MORVEZEN, 6, avenue de la Gare,

Concarneau — C. C. P. 1316-63 Nantes

KUZUL AR BREZHONEG groupe :

revue *Al Liamm*, éditions *Al Liamm*, *Hor Yezh*, *Preder*, *Skol*, *Barr-Heol*, éditions de la Bible, *Skol Ober*, Section bretonne du Congrès Celtique International, Camp des Bretonnants, *Ar Bedenn evit ar Vro*, Union des Ecrivains Bretons, etc...

Aidez les écrivains bretons !

Aidez les défenseurs de la langue bretonne !

Aidez les enseignants bretons !

Gérard TOUBLANC :

La Bretagne face à l'intégration européenne

LE PHENOMENE DE L'INTEGRATION.

L'intégration européenne est sans doute le fait majeur qui caractérisera notre époque, faisant d'elle une grande étape de l'Histoire. Les conséquences en sont illimitées si l'on songe qu'en 1967 le Marché Commun sera complet et donc que nous vivrons dans une Unité économique sans frontière, englobant d'entrée le Bénélux, la France, l'Allemagne et l'Italie, soit 170 millions d'habitants ; mais que cet ensemble est voué à englober la Grande-Bretagne, la Scandinavie et, dès que la conjoncture politique de ces pays le permettra, la Péninsule Ibérique. Ce qui en sortira sera pratiquement la première puissance économique et politique du monde, en tout cas, la plus riche de civilisation.

A cette date, rien ne s'opposera à la fusion des trois exécutifs communautaires (Directions de la C. E. C. A., de l'Euratom et du Marché Commun) réalisant l'amorce d'un Pouvoir Fédéral régissant la vie économique avec toutes les conséquences politiques que cela implique.

Ce scénario est établi dans l'hypothèse de la plus grande obstruction que puisse rencontrer l'intégration. C'est là un schéma pessimiste. Mais il n'est pas exclu que des accélérations se produisent à la faveur d'événements imprévisibles.

La caractéristique essentielle de ce phénomène, c'est qu'il s'impose à nous de manière irréversible et ce, non en vertu de quelque déterminisme épiphénoménique, mais parce qu'il repose sur une fusion en profondeur et une conjugaison des économies des États européens que rendait inévitables la progression des faits sociaux contemporains. Nous sommes fort loin de quelque utopie partisane mais au contraire dans un contexte de réalités du plus bas « terre à terre ».

LE CHEMIN DES IDEES.

Un rappel historique s'impose. L'idée européenne à l'époque moderne a été formulée par Saint-Simon dans son projet de 1814 intitulé : « De la réorganisation de la Société Euro-

péenne ». C'était tout à la fois l'aboutissement de « l'Europe des Lumières » dont le Parlement de Bretagne avait été l'un des plus hauts lieux et une réaction libérale et fédéraliste contre les totalitarismes antagonistes de Napoléon et de Metternich. L'action de Proudhon eut, cinquante ans après, les mêmes conséquences, mais il fallut attendre 1930 pour voir se dessiner la conception d'une Démocratie politique européenne moderne avec le « Memorandum sur l'organisation d'un régime d'Union Fédérale Européenne », présenté à la S. D. N. par notre très illustre compatriote Aristide Briand. Ce n'était rien moins qu'un plan de fédération politique démarant à partir d'un marché commun. Jusqu'en 1945 donc, mis à part le plan de « Mittel Europa » du Parti Nazi allemand, qui procédait plus d'un rêve de pangermanisme que de la volonté de fédérer les peuples européens, l'idée d'Europe unie resta le concept exclusif d'une gauche internationaliste soucieuse de voir les tendances belliqueuses des Etats centraux. Nous sommes aussi dans le domaine de la discussion des idées.

Après 1945 donc, avec une soudaineté qu'imposent les événements, en l'absence de tout débat idéologique, à l'abri de toute publicité, les grands états-majors de la haute finance et de l'industrie fusionnent leurs unités économiques en trusts européens. Dès lors, une compétition s'engage entre les politiciens et les financiers, sorte de gigantesque course de « la tête et les jambes ». Car désormais, le problème politique se trouvait posé.

LES MOUVEMENTS EUROPEENS.

Les Partis de gauche créaient à Londres, les 22 et 23 juillet 1947, un Mouvement Socialiste Européen animé par le Français Léon Blum, qui prit le nom de « Gauche Européenne ». Il est actuellement présidé par André Philipp que seconde un valeureux militant catalan, Henri Gironella, dont la fidélité à la petite patrie a été sanctionnée de proscription par Franco. Cette formation était le fait de cette partie de l'éventail politique qui, pour la France, va du P. S. U. à l'U. D. S. R., en passant par les Radicaux et la S. F. I. O. En face de cet appareil de gauche naîtra, la même année, l'Union Internationale des Démocrates-Chrétiens représentée, à Paris, par les « Nouvelles Equipes Internationales » animées par Monique Fatras et M. Bichet, ancien ministre ; c'est une

organisation satellite du M. R. P. L'un des leaders européens de ce courant est M. le Président Pfimlin dont le mérite est d'être fidèle à sa patrie alsacienne et de la servir avec vigueur... et presque impérialisme.

À côté de ces deux grands appareils qui réunissent les deux grands courants parlementaires de Strasbourg et de Bruxelles, nous avons vu le Président Pleven créer un groupe centriste, dit « Groupe Libéral », au sein du Conseil de l'Europe, dont l'exiguïté n'exclut pas l'influence. Et enfin, hors des voies des courants de la Gauche et de la Droite, un Mouvement Fédéraliste Européen qui est un organisme d'action militante pure, dont le mérite aura été de faire descendre l'idée européenne dans la rue ; mais on peut également penser que le messianisme virulent de ce mouvement, compte tenu de ce que sont les techniques d'élaboration du Droit communautaire, nuit à son efficacité. Ces organisations qui militent pour l'édification de l'Europe sont effectivement des appareils européens. Ils n'ont pas pour objet de participer à la vie interne des Etats ; ils ne sont pas des partis ; c'est ce en quoi ils diffèrent d'un « Parti Libéral Européen » qui a pour objectif de peser sur la vie politique intérieure en se prévalant de l'idée européenne comme plate-forme.

Pour éviter la dispersion des efforts, une sorte de syndicat des deux grands appareils d'action européenne se créa à La Haye, les 7 et 10 mai 1948, sous le nom de « Mouvement Européen ». Cet organisme, que préside M. Maurice Faure (radical), permet de promouvoir en commun cinq objectifs fondamentaux :

- 1°) Fusion des exécutifs ;
- 2°) Politique communautaire indépendante ;
- 3°) Autonomie de ressources des Communautés ;
- 4°) Renforcement des compétences et élection au suffrage universel direct du Parlement Européen ;
- 5°) Intégrité du Droit communautaire.

L'unité des deux courants repose sur la seule prise en considération des points communs, tout en réservant de débattre ultérieurement les points sur lesquels il y a division (planification ou libéralisme).

LES INSTITUTIONS.

Théoriquement le coup d'envoi de la création des institutions européennes remonte aux traités du 16 avril 1948 créant

l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O. E. C. E.) imposée par la nécessité de présenter un interlocuteur aux Etats-Unis, et du 5 mai 1949 créant le Conseil de l'Europe, parlement européen dont le recrutement se fait actuellement par désignations au sein des organismes législatifs des Etats.

Ce n'est qu'avec le Traité de Paris du 18 avril 1951 que la Communauté actuelle des « Six » naîtra, comme Pallas, avec armes et esprit, car déjà était instituée la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C. E. C. A.), traduisant en droit la formation d'une réalité industrielle déjà acquise.

Après l'épisode de la C. E. D., le Marché Commun et l'Euratom devaient naître du Traité de Rome signé le 25 mars 1957, applicable le 1^{er} janvier 1958 et démarrant une année après. L'on sait la fortune de cette double institution qui parfait l'ensemble. Elle s'imposa à la Zone européenne de libre échange et les échéanciers furent abrégés de trois ans, la deuxième étape prévue pour 1965 ayant été ouverte le 1^{er} janvier (en droit, mais le 14 en réalité) de 1962.

LES INCIDENCES.

Les conséquences politiques autant qu'économiques de ce phénomène font l'objet de débats nombreux qui ne sont pas toujours exempts de quelque confusion. Il faut bien dire que le sujet se situe hors des normes traditionnelles des faits politiques.

LES RISQUES.

Il ne fait pas de doute que le processus de l'intégration basé initialement sur une finance et une industrie concentrées sur les terres privilégiées de l'Est français, de la Rhur et du Piémont, ne tendait nullement à bénéficier à la Bretagne, à la Sicile ou à la Bavière. Dans le domaine agricole, notre apys, sevré de toute subvention étatique, doit craindre l'éreintement, face aux productions laitières et fermières du Bénélux dont l'Etat a couvert l'équipement et absorbé le tiers des prix de revient. C'est la raison pour laquelle la deuxième étape du Marché Commun faillit tomber dans une impasse. C'est alors que la Gauche Européenne de Belgique, par l'organe de *Mansholdt* et de *Marjollin*, sauva la situation en dressant le catalogue des accords possibles... ce qui excluait bien sûr les

« B. O. F. » dont le problème devait rester en suspens.

De manière générale, ainsi que le dénonçait Roland Viel, président du Comité de Guéret, à Clermont-Ferrand, lors de Journée agricole européenne que j'y ai organisée avec André Philipp le 9 mars 1962, les négociateurs français ont pour habitude d'utiliser les intérêts agricoles comme monnaie d'échange au profit des intérêts industriels ; or notre économie est, pour une notable proportion, une économie agricole.

LES CHANCES.

En face de ces risques, il y a des chances car, selon l'expression d'André Philipp, l'Europe rend possible ce qui était impossible : elle aura pour effet automatique de disloquer le vieux cadre napoléonien dont seuls des fanatiques peuvent nier le caractère funeste. Au pire, le cadre européen ne peut pas nous être plus défavorable que celui de la structure hexagonale. En fait, il ouvre aux Bretons une vaste possibilité d'imposer leurs initiatives et leurs conquêtes. Mais ici se pose la question décisive du sens et du caractère de cette communauté naissante.

DE L'ORIENTATION.

Pour les hommes qui, dès 1945, alors que se taisaient les dernières détonations de la guerre, faisaient naître l'unité par les trusts d'une Europe ignorée, il ne s'agissait que de réaliser une organisation fructueuse échappant à tout souci d'ordre politique. Cet assemblage empirique comportait plus de lésions que d'avantages pour nous. Nombre de penseurs mesurèrent tout à la fois la portée du phénomène et ses dangers : leur réaction fut de vouloir imposer un contrôle politique à cette construction, considérant qu'il n'était pas admissible que dans le secret des conseils d'administration, sur le seul fondement de la puissance de l'argent, il soit décidé, à leur insu, du destin de 170 millions de citoyens. Ce fut, dès lors, le duel des deux concepts de « l'Europe des Trusts » et de « l'Europe de la Démocratie ». La volonté de démocratie supposait l'institution d'un pouvoir supranational coextensif à l'essor des trusts ; ceux-ci luttèrent donc pour la confédération des Etats, et contre la fédération des Peuples, d'où l'identification : Europe des Trusts = Europe des Etats, Europe Démocratique = Europe des Hommes.

La solution fédérale implique la désintégration des grands états centraux. « Pour moi, faire l'Europe, c'est défaire la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, etc... » devait conclure le professeur Gorielly, lors de la Journée d'étude Gauche Européenne de Bruxelles du 11 novembre 1961, et, André Philipp, dans son rapport adopté par le Congrès national des 2 et 3 décembre à Paris, affirmait la nécessité de « l'éclatement de l'Etat centralisé et autoritaire, poussé au paroxysme de l'absurde... ».

Ce sont ces deux positions qui s'affrontent dans le dialogue européen : Europe des Etats préconisée par le patronat et l'U. N. R. en France, position qui n'est pas celle de tous les gaullistes puisque nombre de membres de l'U. D. T. et tout spécialement M. Léo Hamon, avec qui j'ai organisé un meeting à Strasbourg en marge de la table ronde des problèmes de l'Europe le 12 mai 1962, ont une attitude infiniment plus progressive. En revanche, et cela va de soi, le personnel politique des communautés est lié à la notion d'Europe des Hommes.

Pour bien comprendre la portée pratique de cette dernière notion, il faut se reporter à l'engagement solennel qui résulte de la résolution du Conseil de l'Europe du 24 juillet 1961 sur rapport Radius (Document C.E. n° 1324), dont l'importance ne saurait échapper à des Bretons attachés à la sauvegarde de leur avenir, car il constitue la caution morale et politique la plus haute qu'ils aient jamais reçue :

« ...Convaincue que le développement géographique harmonieux des activités qui postule toute recherche de l'optimum économique, est lui-même irréalisable sans une politique d'aménagement du territoire ;

Consciente des problèmes posés dans la plupart des régions d'Europe tant par les héritages du passé comme le sous-développement régional, que par l'imprévoyance présente dont la congestion des régions en expansion constitue les premiers effets ;

Constatant que le sous-développement sévit notamment dans certaines régions frontalières et qu'il se révèle ainsi comme la conséquence du nationalisme autarcique étroit pratiqué à une date encore récente ;

Constatant que dans tous les pays d'Europe les grandes cités supportent des charges écrasantes par suite d'un accroissement excessif de leurs populations pendant que les

petites communes souffrent souvent de l'exode ou d'une stagnation aussi dommageable ;

Considérant comme un principe de la civilisation européenne que l'homme doit être à son service, qu'il soit sujet de besoin ou agent de mise en valeur ;

Constatant que c'est au sein des collectivités locales et dans les conseils qui les administrent que se réalise la synthèse des intérêts individuels divergents, que c'est à leur échelon que se réconcilient le plus naturellement les nécessités de l'efficacité et de la liberté, et que nulle autorité n'a une meilleure connaissance des véritables besoins des populations que les pouvoirs locaux ;

DECLARE l'aménagement régional du territoire européen une des tâches politiques essentielles qui s'offrent à l'heure actuelle aux institutions européennes,

CONSIDERE que le développement équilibré de l'ensemble européen, objectif général de l'aménagement régional du territoire européen suppose :

1) l'examen des problèmes et la conception des solutions aux niveaux européen et régional aussi bien que national ;

2) la prise en considération des régions comme unités de base de l'aménagement, la région étant prise comme un ensemble territorial moins vaste que les Etats, dans lequel les hommes trouvent des intérêts communs de diverses natures et où par les différents liens géographiques, historiques et économiques, les coutumes et parfois les dialectes, s'est développé un sentiment commun d'appartenance à un certain cadre de vie ;

3) une politique de décentralisation au profit de ces régions comprenant notamment l'organisation de structures politiques et administratives, permettant d'associer les populations à la gestions économique et sociale de leur région selon une méthode démocratique ;

4) une politique de décentralisation industrielle et urbaine, assortie de la recherche minutieuse des solutions à apporter aux problèmes cruciaux des déplacements de population et notamment au délicat problème de l'adaptation des citadins à leurs vies nouvelles, parfois « rurales », la plupart du temps « provinciales » ;

5) une politique d'aide aux régions moins développées, fondée en tout premier lieu sur la renaissance de l'esprit d'initiative des populations et des cadres politiques et économiques locaux et sur la mise à la disposition de ces derniers de moyens financiers nécessaires au nombre desquels figure en tout premier lieu la possibilité d'emprunter sur les marchés financiers étrangers ;

6) une politique d'aide à certaines régions frontalières permettant d'effacer les traces néfastes des frontières commerciales en régime d'autarcie ;

AFFIRME que ces problèmes ne sauraient être traités et ces politiques mises en œuvre sans que les représentants naturels des collectivités régionales ou communales intéressées, les pouvoirs locaux, soient étroitement associés à cette œuvre.

..... »

Cette orientation a été résumée de manière magistrale par le sénateur Dehouse, lors du congrès du Mouvement Européen tenu à Munich au printemps 1962 : « Le fédéralisme européen doit inclure le fédéralisme allemand ». C'est l'Europe divisée en « Lander » à l'instar de la République Fédérale Allemande actuelle, autrement dit, la Bretagne autonome dotée d'un Parlement et d'un Gouvernement ! A cet égard, lors de la table ronde de Strasbourg, l'unanimité se fit sur ma proposition de principe de faire déléguer aux communautés le pouvoir de régler les problèmes d'aménagement du territoire sans attendre la plénitude du Marché Commun.

Une tierce position semble être constituée par le Président Guy Mollet, qui préconise un Etat Européen unifié construit sur les principes de l'Etat napoléonien ; c'est là une pure vue de l'esprit qui confine au chimérique et qui n'a d'ailleurs pas d'écho dans les milieux communautaires.

EN CONCLUSION.

L'entrée dans l'Europe est la réalité d'un très proche demain ; elle ne peut être évitée. Certes, l'intégration anéantit probablement bien des rêves, qu'ils soient bretons ou non. Faut-il se dresser contre cette perspective ? L'ignorer à la manière des communistes ? De telles attitudes ne pourraient aboutir qu'à la confection de l'union au profit d'intérêts contraires aux nôtres. La sagesse nous commande d'engager un combat, d'avoir une attitude de dynamisme, d'imposer nos initiatives pour façonner la fédération à notre usage et y avoir notre place. Dès maintenant par exemple, il nous faut préparer les élections européennes. En outre, l'intégration nous réserve des frictions, des épreuves de force même ; elle exige de nous l'énergie que requiert la participation à un phénomène révolutionnaire. Elle obligera les paysans et tous les Bretons à s'organiser pour s'imposer et n'être pas sacrifiés et ils le feront

sans retenue superstitieuse, car aux mythes d'hier ne saurait se substituer celui d'une Patrie Européenne pour laquelle il faut mourir.

La construction de l'Europe est donc en soi une jungle où chacun apprend à s'armer pour sauver sa personnalité. C'est là une chance pour nous et il est raisonnable de penser qu'il ne s'agit pas du char sacré de Jaggernah qui écrase les dévôts pour les sauver. L'Europe sera vaste et de dynamisme centrifuge. Nous serons à mille kilomètres de son centre, dotés d'une vie institutionnelle particulière et forts de toute la personnalité bretonne. Nous sommes en droit de partager l'espérance du Président Mendès-France : « ...Les peuples qui ne peuvent pas s'exprimer dans leurs structures actuelles retrouveront la possibilité de faire entendre leur voix et de défendre leurs intérêts » (cf *L'Express* du 7-6-62).

ABEOZEN A ZO MARV.

Nous avons la douleur de porter à la connaissance de nos amis le décès de FANCH ELIES, qui écrivait souvent sous le nom d'ABEOZEN. Patriote avant tout, érudit, poète, prosateur et critique, notre cher ABEOZEN nous a quittés trop tôt : il est mort à l'âge de 67 ans, après n'avoir réalisé qu'une partie de son œuvre.

Décédé le 4 Juin, il a été inhumé à La Baule le 6. La messe d'enterrement a été célébrée par l'Abbé Dubourg. Les cordons du poêle étaient tenus par Youenn Drezen, Fl. Goinard, Per Denez et Gi Etienne.

Parmi les nombreuses fleurs, deux couronnes cravatées de noir et blanc apportaient à Abeozen l'hommage de ses amis patriotes : AR VROADELOURIEN D'O C'HENEIL et LE MOUVEMENT BRETON A SON POETE.

Le prochain numéro d'AR VRO rappellera le souvenir de notre cher et courageux ami.

LA LANGUE test de la démocratie

Il y a, dans le nationalisme libérateur, bien autre chose qu'une résistance provoquée par des désavantages matériels. S'il ne s'agissait que de l'amélioration du sort matériel, il n'y aurait pas de nationalisme linguistique du tout ; car, dans ce cas, la voie la plus facile et la plus courte pour améliorer ce sort serait que tous ceux qui possèdent assez d'énergie pour ne pas s'en contenter, utilisent cette énergie à troquer leur langue maternelle contre la langue de leurs maîtres, comme le font les immigrants non anglais aux Etats-Unis, quand ils veulent s'américaniser afin de ne pas rester en arrière dans la chasse au dollar. Il est impossible de comprendre la lutte linguistique du nationalisme libérateur, dans quelque pays que ce soit, sans tenir compte de facteurs bien plus profonds et d'une tout autre nature...

Quand les classes dominantes d'un peuple se servent d'une langue étrangère comme moyen d'oppression, non seulement elles font obstacle au relèvement collectif et individuel de ce peuple dans le sens purement matériel, mais encore elles le blessent dans son estime pour lui-même. A cela, il n'y a que deux issues : ou bien l'abrutissement complet, ou bien la résistance.

Ce n'est pas par hasard que chez l'homme, l'humiliation de la langue maternelle provoque la même réaction que le mépris de sa race. Comme il s'agit ici de ce qui, de par la naissance, forme une partie même de sa personnalité, avant même qu'il ne devienne conscient de cette personnalité, chaque tentative d'imprimer, sur sa langue, de quelque façon que ce soit, une estampille d'infériorité lui apparaîtra comme une diminution de sa dignité personnelle.

Il n'est pas difficile de voir pourquoi, dans le nationalisme libérateur, la langue joue un rôle décisif. La raison en est tout simplement que le nationalisme autoritaire, contre lequel se dresse le nationalisme libérateur, se sert de la langue de la nation dominatrice... comme de son principal moyen d'autorité

ou d'oppression. Dans tous les cas, le privilège d'une nation dominatrice est le privilège d'une langue dominatrice, et, de ce fait, il n'existe pas de moyen d'oppression plus efficace que ce moyen de domination intellectuelle. Car un peuple qui est gouverné, instruit et commandé dans une langue qui lui est étrangère, est comme un homme qui n'a que ses mains pour se défendre contre un adversaire armé.

Il n'existe pas de pire forme d'oppression... de même qu'il n'existe pas de pire forme de domination militaire ou bureaucratique que quand celle-ci se sert d'une langue étrangère. Ainsi, elle exclut les dominés de l'accès aux moyens de l'ascension individuelle de l'échelle sociale, car, sans la connaissance du français, il est presque impossible de devenir employé, agent de police ou caporal ; et, ainsi, on les exclut, en outre, de l'accès aux armes intellectuelles sans lesquelles, dans une démocratie, l'ascension collective des couches inférieures du peuple ne saurait se réaliser.

Henri DE MAN,
« Nationalisme et socialisme »
(Editions « L'Eglantine », Paris-Bruxelles 1932)

Faulkner sait fort bien que les détectives n'existent pas ; que la police ne relève ni de la psychologie ni de la perspicacité mais bien de la délation ; et ce n'est point Moustachu ni Tapinois, modestes penseurs du quai des Orfèvres, qui font prendre le meurtrier en fuite, mais la police des garnis ; car il suffit de lire les mémoires des chefs de police pour voir que l'illumination psychologique n'est pas le fort de ces personnes et qu'une « bonne police » est une police qui a su mieux qu'une autre organiser ses indicateurs.

ANDRE MALRAUX
Préface à « Sanctuaire », de
W. FAULKNER, Gallimard, 1937.
Cité par Morvan LEBESQUE,
Le Canard Enchaîné, 29 mai 63.



Cliché ENBATA.

*A la tribune, les délégués étrangers. On peut y reconnaître
notre camarade Ronan LEPROHON, délégué breton*

CONGRÈS NATIONAL BASQUE

Le Mouvement Basque ENBATA, avec l'aide du Mouvement E.T.A. qui organise la résistance basque au régime franquiste, a tenu à Ixassou, le 15 avril, un important congrès dont on lira les échos en Chronique des Nations. Il nous apparaît important de donner ici d'amples citations de quelques-unes des interventions qui y furent faites

De Simon HARAN, qui souhaita la bienvenue aux délégués :

« Je vois déjà se dresser contre moi tous ceux qui lui refusent l'accès à l'indépendance et qui se scandalisent qu'on en parle : Indépendance même relative, administrative, culturelle. Je les vois, tous ces gens, Basques ou étrangers, s'insurger au nom de la défense de l'Etat français. Mais la France hexagonale est un mythe. Car supprimez l'administration, la police, l'armée, la langue, il ne restera pas grand chose de la France.

Supprimez du Pays Basque les administrations françaises ou espagnoles, les armées, les polices. Que restera-t-il ? Rien de la colonisation.

Mais Euzkadi se dressera brutalement à la face du monde. »



De Mlle ARBELBIDE, déléguée aux questions culturelles :

« Dans l'ordre naturel des choses et des hommes, l'indépendance, la souveraineté d'une nation garantissent de plein droit la langue de son peuple. L'importance du peuple basque réunifié assure à son tour à la langue une audience, un usage étendu à deux millions d'individus. Personne alors ne peut

de bonne foi nier que cette solution normale offre à la langue basque les conditions les meilleures et les plus sincères de sa survie, que la souveraineté basque s'exerce dans le cadre d'un Etat national de type classique ou d'une Union fédérale des peuples européens. Il nous est permis de l'espérer, et raisonnable de l'attendre d'un monde en constante évolution. »



De Jacques ABEBERRY, qui présenta le rapport politique :

« Qu'est-ce qu'un peuple, qu'est-ce qu'une Nation, qu'est-ce qu'un Etat ?

Nous ne prétendons pas, après des dizaines d'éminents penseurs de tous horizons, échelonnés le long des siècles, formuler une réponse définitive et clore ainsi un chapitre de l'histoire humaine. Cela procéderait d'une fatuité peu de mise et voudrait nier par ailleurs la dynamique propre à ce problème. Dans ce domaine, la confusion est telle que je me suis amusé à relever dans le Dictionnaire Larousse les quelques définitions suivantes :

Nation : ensemble des habitants d'un pays.

Peuple : ensemble des individus habitant un même pays.

Ethnique : propre à une race.

Ethnographique : description des peuples.

Comme vous le voyez, ces définitions démontrent amplement le flou de la conception française en ces domaines et les contresens que la France y a apportés. Le mot Nationalisme, par exemple, est devenu avec elle synonyme d'impérialisme et sonne mal aux oreilles pacifistes. Cela est peut-être dû au fait que pour s'affirmer, la Nation française, qui, elle, est artificielle, a dû avoir recours à la violence, cimentant ainsi dans des guerres une unité nationale sans aucune base naturelle. Les Anglo-Saxons ont, eux, su conserver aux mots leurs vraies significations, et appelant un chat un chat, appellent le Pays de Galles ou l'Ecosse une Nation, n'est-ce pas messieurs les rugbymen du Tournoi des 5 Nations ?

Nous devons donc refuser catégoriquement la dialectique française qui veut nous enfermer dans un combat d'arrière-

garde. La Nation basque existe, tout autant que le peuple basque, et nous devons l'affirmer bien haut.

S'il est relativement facile de définir un peuple ou une ethnie, puisqu'il existe une science adaptée appelée ethnologie, par contre la définition de la Nation est souvent sujet à controverse.

L'Ethnie procède exclusivement de *facteurs objectifs*, plus ou moins nombreux et importants selon les théories, mais tous cependant universellement reconnus et codifiés ; alors que le concept de Nation procède lui de *facteurs subjectifs*. En clair, nous appartenons par notre naissance, que nous le voulions ou non, à une ethnie pour des raisons extérieures à notre volonté (facteur objectif) tandis que notre appartenance à une Nation procède elle d'une *volonté* personnelle clairement manifestée, en un mot, d'une prise de conscience (facteur subjectif).

.....

Mais si l'appartenance ethnique est une attitude passive, extérieure à notre volonté, il se trouve que toute ethnie dispose en elle le droit inaliénable à l'auto-gestion, droit universellement reconnu et scellé dans la Charte des Nations Unies. L'ethnie basque n'échappe pas à cette loi naturelle.

Il se peut que l'ethnie n'en use jamais, et que de ce fait elle tende librement à disparaître ou à régresser. Il se trouve des Basques, par exemple, qui à titre individuel renoncent à leurs droits naturels de Basques et acceptent volontairement leur intégration à l'Etat espagnol, français ou bolivien. Si l'ensemble du peuple basque réagissait de cette manière, il existerait bien sûr et jusqu'à sa disparition complète une ethnie basque, mais pas de *Nation basque*.

Si par contre, partant de son originalité ethnique, un groupe de Basques réclame le droit sacré de disposer de lui-même, en dehors de toute ingérence étrangère impérialiste, alors oui, il y a *Nation basque*. C'est pourquoi nous estimons que le concept de Nation procède essentiellement de facteurs subjectifs. En clair, si l'ethnie basque, prenant conscience d'elle-même, désire user du droit naturel d'auto-détermination, alors il y a *Nation basque*.

La longue histoire de l'Etat souverain de Navarre, des Assemblées Provinciales autonomes, des Fueros, des guerres carlistes et tout récemment la cruelle épreuve de la guerre

civile de 1936 qui chassa de sa terre le gouvernement basque librement élu par les Basques, toute cette histoire démontre amplement l'existence de la Nation basque. L'oppression, l'occupation d'une autre Nation ne peut effacer dans une ethnie sa vocation à demeurer Nation. On peut domestiquer les corps, pas les esprits !

Est Basque, au sens National du mot, celui qui, acceptant les facteurs ethniques basques, désire l'être !

C'est là qu'intervient, à notre sens, la *dynamique* de la Nation. Autant une ethnie est d'origine passive et a tendance régressive, autant la prise de conscience de cette ethnie, que nous appellerons le Nationalisme, est, elle, dynamique. Le Nationalisme bien compris, c'est-à-dire retrouvant son véritable sens, est source d'enrichissement. C'est lui qui suscite une culture, un art, quand ils n'existaient qu'à l'état embryonnaire. C'est lui qui revivifie certains facteurs déficients de l'ethnie, par exemple, la langue. Certains territoires d'une ethnie qui avaient perdu la langue originale peuvent recouvrer l'usage de cette langue grâce à une prise de conscience nationale. Ce phénomène est identique à l'échelon individuel. Le Nationalisme peut revaloriser aussi l'économie d'une ethnie. On parle souvent de la richesse de nos frères basques péninsulaires, et on lui donne comme seule explication la présence en son sous-sol du minerai de fer. C'est ignorer que certaines régions d'Espagne sont tout aussi bien pourvues par la nature et que la misère est pourtant leur lot. Croyez-moi, la prise de conscience basque a contribué d'une manière décisive à l'expansion économique de la Bizkaye et du Guipuzkoa. C'est parce que nos frères d'outre-Bidassoa aimaient jusqu'à l'extrême leur pays et grâce à l'organisation basque de leur société qu'ils ont su s'engager hardiment dans l'exaltante aventure de la révolution industrielle au profit de leur peuple...

En un mot le Nationalisme, c'est la chance de survie d'une ethnie.

Mais toute Nation, pour atteindre ces objectifs fondamentaux, se doit de réaliser son droit de libre disposition. Démocrates par nature, par instinct, les Basques ont de tout temps placé l'autorité et la légitimité dans le peuple.

C'est le peuple qui détient l'autorité, le Pouvoir et rien ne peut aliéner cette propriété permanente et imprescriptible. Pour pouvoir appliquer convenablement son droit à l'auto-



Cliché ENBATA.

*Le député basque,
Dr Labeguerie, prononce
sa remarquable intervention.*

gestion, la Nation basque, après avoir été internationalement reconnue, doit organiser ses rapports publics. Elle a besoin pour cela comme toutes les Nations du monde, d'une structure politique de sa Société appelée communément Etat. L'Etat c'est l'entité de gouvernement, c'est l'organe légal de direction des affaires publiques d'un peuple. Cet Etat ne détient l'Autorité, le Pouvoir que par une simple délégation temporaire et limitée du peuple. L'Etat ne doit à aucun moment devenir une fin en soi, comme il a malheureusement tendance à l'être à notre époque, mais doit constamment demeurer un moyen d'organisation *au service* du peuple. L'autorité ne doit point venir de haut en bas, comme il est courant en France, mais bien de bas en haut et au travers de structures et cellules naturelles intermédiaires, logique en cela au principe qui veut que l'autorité procède du peuple.

L'Etat est un organe politique spécialisé dans l'administration des affaires publiques, dans l'élaboration de la loi visant au bien commun et dans l'application de cette loi.

L'Etat est l'organe relativement supérieur *de la Nation*, mais ne doit jamais être supérieur à *la Nation*. Il devient alors dictature déclarée ou camouflée et bafoue le peuple dont il est le dépositaire. Dans ce cas, le peuple a le droit et le devoir sacré de renverser l'Etat oppresseur.

L'Etat basque que nous voulons n'aura rien de commun avec celui que nous connaissons en France, car la Société politique basque, issue d'une longue tradition démocratique, a mille ans d'âge et n'est pas née, elle, des convulsions révolutionnaires d'un pays ayant connu durant des siècles la Monarchie absolue, la féodalité et les classes. L'Etat jacobin français ne connaît que la liberté individuelle. Il nie le groupe, la collectivité et les cellules naturelles, alors que l'Etat basque, celui des Biltzar de Labourd, des Assemblées Forales de Bizkaye et des autres Provinces, est basé sur la famille, le foyer, la Commune qui fut la paroisse. Toutes nos vieilles institutions, que Voltaire admirait, nous font entrevoir un Etat basque, adapté aux besoins de notre peuple et totalement différent de celui qui nous régit si mal présentement.

Cette démocratie à usage interne que nous avons toujours appliquée tant que nous étions libres, nous l'avons également offerte en exemple au monde entier. Qui peut nier le message universel de Liberté lancé par le peuple basque ? Alors que notre Société occidentale dite chrétienne découvrait l'Amérique

et versait dans les horreurs d'un impérialisme sanguinaire, les Basques, par la bouche de Vitoria, Père du Droit International, rappelaient à leurs semblables le respect de l'individu et le droit à leur libre auto-gestion. Toute l'histoire de la libération des peuples américains est jalonnée de noms basques dont les plus illustres furent Ithurbide et Bolivar. Parler de démocratie et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en 1963 n'a rien de très original, mais cela représentait une certaine dose d'humanisme et de clairvoyance il y a cinq siècles. Nous qui avons apporté au monde de tels principes aujourd'hui scellés dans la Charte des Nations Unies et dont on attribue à tort la paternité à la Révolution française, nous entendons, en toute justice, pouvoir en bénéficier à notre tour.

UN PROGRAMME :

Mais descendons, si vous le voulez bien et pour conclure, du domaine des idées à celui des réalisations. Pour qu'une politique soit efficace, elle doit être réaliste. Pour que notre programme ait quelque chance d'application nous devons lui ménager des étapes.

PREMIERE ETAPE :

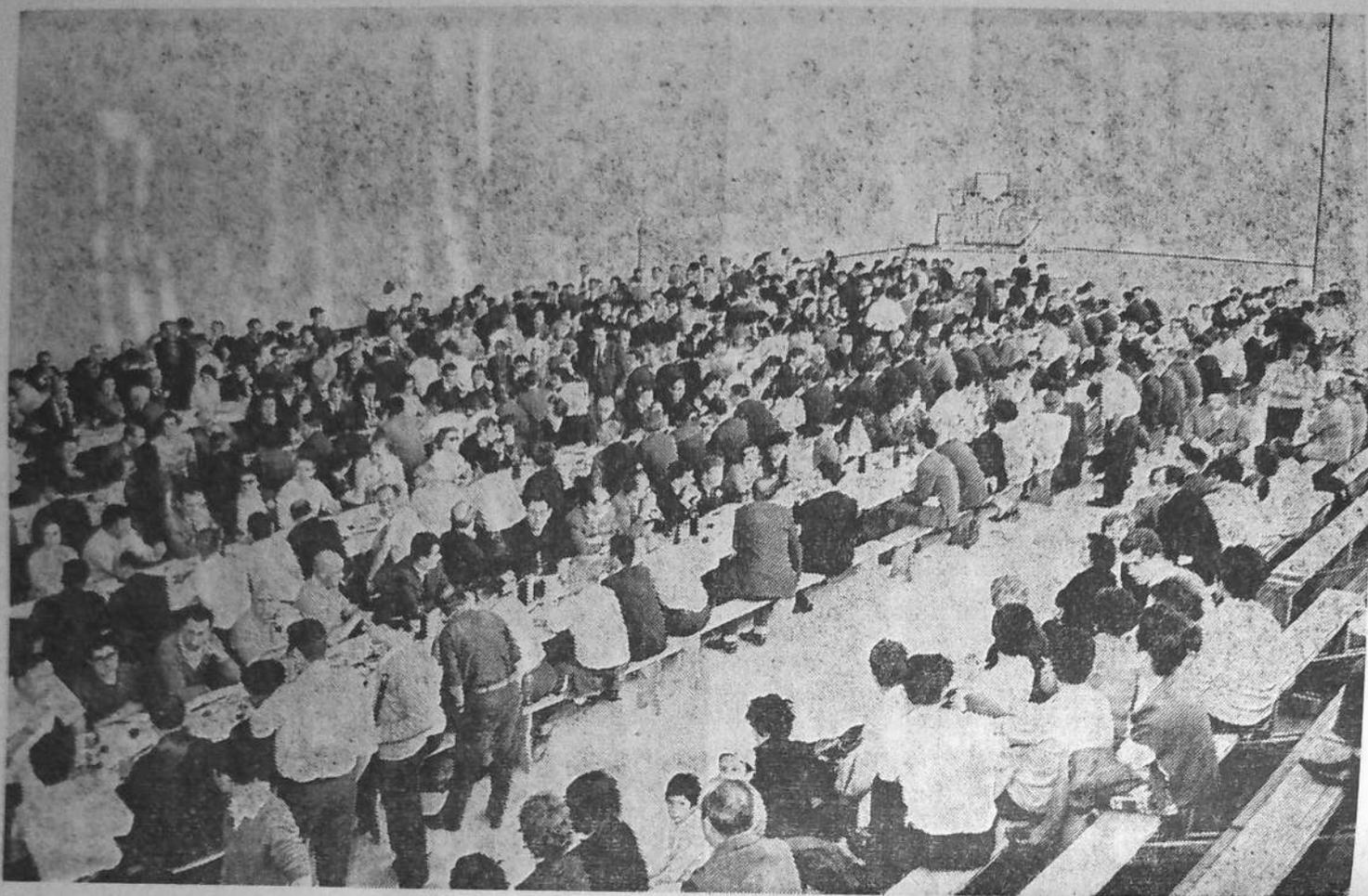
Dans un premier stade, et tenant compte de la dépendance actuelle à la France de nos trois provinces du Nord, nous proposons la création d'un Département Pays Basque doté d'un statut spécial de la langue basque. Nous utilisons, à court terme, le seul langage que connaisse la République jacobine : celui de la Départementalisation.

DEUXIEME ETAPE :

Mais, comme je le disais plus avant, il ne peut s'agir là que d'une première étape ; la libération totale de notre peuple dans son unité retrouvée demeurant notre finalité. Seule la constitution d'un Etat basque permettra la pleine réalisation des aspirations du peuple basque et donnera libre cours à son génie.

Deux conceptions étatiques s'offrent à notre choix :

- 1° un Etat entièrement souverain au dedans et au dehors, comme le sont devenues les anciennes colonies françaises, par exemple ;



LES CONGRESSISTES...

Cliché ENBATA.

2° un Etat, fédéré ou confédéré dans le cadre de l'Europe en gestation.

Si notre préférence, dans la perspective d'une sauvegarde absolue de notre patrimoine, va à la première formule d'un Etat souverain au dedans et au dehors, nous ne devons pas oublier que notre idéal basque est étroitement lié à notre foi en l'Europe fraternelle des peuples. Le Nationalisme basque du début de ce siècle n'avait pas nos raisons d'être Européen. La conjoncture internationale ayant profondément évolué, nous devons aujourd'hui formuler un autre Nationalisme basque, celui basé sur la confiance en ses partenaires Européens. La Confédération des Etats européens serait dans l'absolu notre idéal, bien sûr, puisqu'il allierait notre vocation européenne à notre désir de souveraineté totale, mais nous craignons que les leçons d'un passé récent n'aient pas été retenues par tous les peuples dont certains peut-être seraient amenés à renier un jour leurs liens confédéraux. C'est donc vers un *Fédéralisme européen* que va notre engagement raisonné et confiant.

La formule des Lands Fédéraux allemands nous paraît une solution aux besoins de la Nation basque.

Nous voudrions qu'elle serve d'exemple à la construction fédérale des peuples de notre Continent. Nos amis européens connaissent notre position à ce sujet et leurs présences ici, tout en nous touchant profondément, affirment la vocation européenne de notre peuple. »



A l'issue du Congrès les Militants Basques ont adopté une Motion politique et une Charte. Les voici :

MOTION POLITIQUE
adoptée par le Mouvement ENBATA
réuni à Itxassou le 15 avril 1963

Considérant que :

- La Nation basque est actuellement séparée en deux, sous la dépendance des Etats français et espagnol ;

- La Langue basque est en voie d'extinction ;
- L'Economie des Trois Provinces du Nord est en régression, vidant ainsi le pays de sa population et de sa jeunesse ;

Considérant que :

- Les différentes thèses françaises actuelles sur l'organisation politique, économique et culturelle, tant dans le cadre étatique français que dans le cadre d'une Europe en formation, ne tiennent aucun compte des intérêts véritables des populations du Pays Basque ;

Le Mouvement ENBATA, réuni le 15 avril 1963 à Itxassou, en province du Labourd, propose au Peuple basque :

- dans un premier stade, et dans le respect de la Constitution et des Lois qui régissent la République Française, la création d'un département basque comprenant les trois Provinces de Soule, Basse-Navarre et Labourd, département qui jouira d'un Statut de la langue basque ;
- dans un second stade, et dans l'Europe Unie, la formation d'une région politiquement, administrativement et culturellement autonome, rassemblant les Sept Provinces Basques, et fédérée aux autres entités européennes.

CHARTRE D'ITXASSOU

En ce jour de la Patrie, quinzième d'avril 1963, les Basques rassemblés autour du jeune chêne de Gernika planté à Itxassou en Province du Labourd, déclarent :

Nous Basques, sommes :

- un Peuple par la Terre, la Race, la Langue, les Institutions ;
- une Nation par notre Volonté passée et présente ;
- une Démocratie par notre Nature et notre Histoire.

Comme Peuple, Nation, Démocratie,

Affirmons :

- notre droit à l'Unité,
- à la Libre Disposition individuelle et collective.

Fortes de ces réalités, conscients de ces droits et de celui, universellement reconnu, des peuples à disposer d'eux-mêmes,

Proclamons :

- notre détermination à réaliser, par l'organisation de la Nation et sa reconnaissance par le plein exercice de la démocratie, la Continuité et la Vie du Peuple Basque rassemblé.

**

Invité au Congrès d'Itxassou, Per DENEZ, directeur d'AR VRO, a fait parvenir le message suivant :

« A mes frères basques !

Lorsque vous serez réunis pour l'ABERRI EGUNA, nous Bretons commémorerons la mort de Yann-Vari Perrot et de tous ceux qui, comme lui, sont tombés pour la Bretagne, tandis que nos frères irlandais célébreront l'anniversaire de l'insurrection de Pâques 1916 et de la création du Premier Gouvernement de la République. Je veux voir là un symbole de la communauté de nos destinées. Peuples opprimés, nous devons nous unir pour la lutte : car nous ne pouvons vaincre que tous ensemble.

Le combat du Peuple Basque nous a inspirés et nous inspirera encore. Vous avez donné au monde l'exemple de la tenacité, du courage, de la fidélité. Vos morts ne sont pas morts en vain. Et ceux qui, aujourd'hui, souffrent dans les prisons, ne souffrent pas en vain.

Demain, pour vous comme pour nous, se lèvera l'aube de la liberté !

Bevet Breizh !

Gora Euzkadi eta Azkatuta ! D

*

**

Le Congrès d'Itxassou marque, pour Euzkadi le début d'une ère nouvelle. Le Pays Basque accomplira son destin.

IRLANDE ET ECOSSE

« **I**LS partent toujours en guerre et ils sont toujours vaincus. » Voilà ce que l'on dit des guerriers celtiques, que leur courage rendait dignes d'un meilleur sort. Vercingétorix, Wallace, Connolly — noms qui représentent deux mille ans d'histoire — ont été victimes d'une fatalité inéluctable. On dirait une race vouée à l'échec — par suite d'une malchance jointe à l'incapacité d'organiser, et tel était certainement le jugement de leurs contemporains. L'histoire a, heureusement, le grand mérite d'intervertir le rôle des personnages. Vercingétorix traîné derrière le chariot de César ; Wallace lisant les psaumes pendant qu'on le torturait ; James Connolly, grièvement blessé, priant pour le peloton d'exécution — tous gagnent l'admiration que nous refusons à leurs vainqueurs. Les Jacobites ont bien été battus par les Hanovriens, mais ce sont eux qui ont survécu dans une légende si puissante que la Reine Victoria — la plus allemande des souveraines — est devenue une Jacobite fervente. Le prince fugitif, qu'aucun Ecossois, partisan ou ennemi, n'a voulu trahir, est demeuré célèbre dans l'histoire sous le nom de Bonnie Prince Charlie, alors qu'on ne se rappelle plus le numéro du roi vainqueur — était-ce le premier ou le dernier de ces George, Majestés d'Angleterre ?

Ce sont surtout les Celtes d'Irlande qui ont souffert le plus dur martyre : la domination anglo-saxonne a fait de leur pays « the most distressful country in Europe ». C'est pour les opprimer plus efficacement que les Anglais y ont introduit des colonies anglo-saxonnes et que notre roi Jacques (VI d'Ecosse et I^{er} d'Angleterre) a continué cette politique néfaste en y « plantant » des Ecossois. Mais ce sont justement de ces souches dures et tenaces que sont sortis les plus grands chefs de la résistance irlandaise !

L'histoire de l'Ecosse a suivi un tout autre cours. La victoire de Bannockburn, organisée avec une habileté dont

les Irlandais n'ont jamais montré le moindre signe, a assuré notre indépendance pour des siècles. Nos ancêtres ont largement contribué à la victoire française sur les Anglais et en 1513 ont acquis la nationalité française. (Ce n'est que cinquante-cinq ans plus tard que les « Trois Etats », les nobles et la Reine ont accordé aux Français les droits de citoyenneté écossaise.) Alors que l'Irlande était réduite au rang de province subjuguée par l'Angleterre, notre pays restait un facteur important dans la politique européenne. C'est enfin notre roi qui est monté sur le trône d'Angleterre — siège de nos ennemis héréditaires. L'Ecosse enfin victorieuse ? illusion dangereuse qui devait aboutir aux guerres religieuses du XVII^e siècle, dues en premier lieu à la doctrine éminemment anglaise, et que les Ecossois n'ont jamais acceptée, du droit divin des Rois. Il faut ici faire remarquer qu'il n'y a jamais eu de Roi d'Ecosse, titre suspect à juste raison. Le seul titre formellement reconnu était celui de Roi des Ecossois, relation personnelle qui n'impliquait pas la toute-puissance d'un supérieur féodal.

Après l'Union des Couronnes, l'Union des Parlements a centralisé à Londres le pouvoir politique suivant un traité qui devait sauvegarder les droits du Peuple Ecossois. Encore une autre illusion contre laquelle l'histoire de la Perfide Albion aurait dû mettre nos ancêtres en garde. Certes, cette Union n'aurait pas duré — tant le peuple la détestait — sans la Révolution Industrielle, due en bonne partie au génie inventif d'un Ecossois, James Watt, qui a aveuglé notre peuple par ses éphémères avantages.

Alors que les Ecossois s'enrichissaient, les Irlandais mouraient de faim par milliers sous un gouvernement qui n'était pas du tout cruel ou même indifférent au bien-être du peuple conquis, mais qui était tellement bête et borné que la malice n'aurait pas produit des effets plus désastreux. Aux yeux de leurs maîtres anglais, les Irlandais étaient des sujets violents, ingrats et paresseux indignes d'un gouvernement civilisé. Ce qui est exactement le contraire de la vérité. Une poignée d'hommes se révolta en 1916 dans une rébellion aussi mal organisée que les précédentes. Les révoltés prévoyaient leur défaite : pour ressusciter une nation, il fallait un calvaire. « Ils sont toujours vaincus ! » fidèles à leur longue tradition.

Le révolutionnaire qui réussit ne survit pas à la révolution : à l'ardeur du combat succède la déception. J'ai rencontré en Irlande pas mal de patriotes désabusés. Je sais qu'ils se trompent mais j'admets qu'ils ont le droit de se tromper, ayant passé par une grave crise émotive. Mais les petits enfants des Irlandais qui mouraient de faim il y a cent ans sont aujourd'hui le peuple le mieux nourri d'Europe. Une population qui s'est toujours distinguée par ses émeutes, qui a donné aux langues du monde le mot terrible de boycott, a le régime le plus stable et le plus petit pourcentage de criminels de tous les Etats européens. Ajoutons à toutes ces distinctions un charme et une courtoisie que l'industrialisation a détruits partout ailleurs. Non, les héros de la résistance ne regretteront sûrement pas leur sacrifice !

Et il y a plus encore : quand les grandes nations défendent à Lake Success leurs intérêts mesquins et apparemment opposés, combien de fois a-t-on entendu la voix de l'Humanité souffrante parler avec l'accent de James Connolly — celui qui est mort en priant pour ses bourreaux.

TRADUCTION DE LA BIBLE en Breton

faite par des érudits qui sont aussi d'excellents écrivains
cette traduction fait honneur à la Bretagne

Parus :

- AVIEL SANT MAZHEV, 4,50 F
- AVIEL SANT MARK, 4 F
- AVIEL SANT YANN, 4 F
- DISKULLADUR SANT YANN (*l'Apocalypse*), 4 F
- LEVR AR FURNEZ, 3 F
- KOHELETH (*l'Ecclesiaste*), 2 F
- HABAKOUK, HOBDIA, YOEL, YONA (quatre prophètes), 3 F
- AL LIZHEROU KATOLIK, 3,50 F

Mademoiselle SAINT-GAL DE PONS
Keresperz, Louannec (C.-du-N.) - C. C. P. 51-940 Rennes

ABANNA :

EIL DEREZ HON DISPAC'H

*Pennañ arroudennoù an displegadenn graet d'an
30 Eost 1962 er C'hozh-Varc'had da geñver dalc'h
kentañ ar bagadoù labour o deus lakaet en e sav
STROLLAD AN DESKADUREZH EIL DEREZ*

1. — Rankout a ra kement bro sujet, en he stourm davit ar frankiz, ober gant armoù he sujer, kemer harp war stad an traoù estren. Evel-se e reomp gant ar galleg war dachennoù 'zo, e keñverioù 'zo, evel-se e tennomp ar gwellañ implij eus ensavadurioù ha lezennoù ar Stad C'hall... Koulskoude ar gudenn vras a-benn ar fin, evit kement emsav broadel, eo penaos dioueriñ e koulz armoù an enebour, pegoulz tremen hep en em harpañ ken war stad an traoù estren. An FLN en deus kavet e vad o kemer ar galleg da yezh-vrezel ; met bremañ piv oar ha gallek pe arabek ha berberek e vo ar velestradurezh en Aljeria dieub ? En hor bro, mar deu ar MOB, ar CELIB hag all, da zaskoriñ da Vreizh hec'h emrenezh, peseurt Breizh hor bo, nemet ur Frañs vihan e penn an hini vras e ve ? Lavarout a reer e vije e-giz-se kemmet war welloc'h kenfeur an nerzhioù, ha gwell deomp kaout atav da enebiñ ouzh ur gouarnamant e Roazhon eget ouzh unan e Paris... Da welout eo. Forzh penaos, o vont diouzh hevelep poellata, e tremenomp hebiou d'ar gudenn.

Hag ar gudenn a zo : pelec'h emañ e gwir talbenn stourm Breizh ? Eilgeriet e vo emañ talbenn stourm Breizh e kement lec'h ma vez ur breizhad o herzel ouzh krabanou ar sujerezh ; emañ gant ar MOB, ar CELIB pa verkont ar gwir o deus Breizhiz da vevañ dereat en o bro ; emañ gant Kendalc'h pa ra brud en-dro d'ur sevenadur breizhat disheñvel diouzh ar sevenadur gall. Padal, ne oar ar seurt aozadurioù nemet merkañ, ober anv, brudañ strollañ tud en-dro da vennoz ar vro, — kleier ha kon-kolveg an Emsav n'int ken. Da betra

talvezje stourm ar *MOB* hag ar *CELIB* evit gwirioù dibar ar Vrezhoned, pa vije aet pep breizhad d'ur gall penn-kilha-troad ? Kejet em eus, e-touez mengleuzierion departamant an Nord gant diskennidi ar Vrezhoned divroet eno hanterkant vloaz 'zo : a hil pur e oant, bet ganet o zad hag o mamm e Bro-Dreger pe e Bro-Gerne ; koulskoude, tu ebet d'o digemmañ, ha dre an neuz-korf e ve, diouzh peurrest ar boblañs ; o bro wirion a oa an hini ma oant bet ganet ha ma vevent enni, ken naturel ha tra, ken digemplezh ha tra. Da betra talvezje brud *Kendalc'h* en-dro d'hor sevenadur, pa vije koazhet hor sevenadur d'ar brud a reer war e dro (1) ? Nann, mar deus un talbenn-stourm e Breizh, anezhañ poell hag alc'houez ar re all, ne c'hell ket bezañ *en-dro* da wirioù ar Vrezhoned, ne c'hell ket bezañ *en-dro* da'r sevenadur breizhat, nag en-dro da netra. A-walc'h a dro-war-droioù. Pezh a gont eo pezh a zo er c'hreiz. Ha kreiz ar stourm eo an den breizhat nevez. Hennezh eo a stourm e gwirionez ha stourm a ra evitañ e-unan. Istor a-bezh hon Emsav a zo da gompren evel istor ganedigezh ha kresk an den breizhat nevez.

2. — Ar wezh kentañ ma tinodas e Breizh emskiant an den breizhat nevez e voe moarvat gant Malmanch, hag ar frazenn-mañ a zo liv an diouganerezh warni : « Greomp nebeutoc'h anv eus yezh hon tadoù, pledomp kentoc'h gant trefod hor bugale ». Evel-se e verke an troc'h a oa da zont etre aspadennoù ar gevredigezh vreizhat kozh, diviget, peurreinet a-ziabarzh evel a-ziavaez gant ar sujedigezh estren, hag ur gevredigezh nevez, na oa ket anezhi c'hoazh, hogen a savfe un deiz, yac'h, stourmus, balbouzus ha barbar e-giz pep pobl en he ganedigezh, hag ez adkrogfe ganti d'ar poent-mann Istor Breizh. Iskisat tra, pa savas ragreder an amzerioù diouganet, pa zeuas Yann-Vadezour ar Vreizh nevez, pa voe krouet *Gwalarn*, ne hañvalas ket Malmanch hen anavezout. Un displegadur eus an hevelep emzalc'h en deus roet dimp Maodez Glanndour an deiz all e Landreger. Gant *Gwalarn* koulskoude e loc'he an Istor, e teue da wir an diouganerezh, e tigure an troc'h dindan dreid ar Vrezhoned.

(1) Un direizh vras eo pa c'houlenn *Kendalc'h* al lec'h-kreiz en Emsav, war an digarez m'en deus bodet miliadoù a izili pe m'emañ lec'hiet evit traoù 'zo etre komunourion ha broadelourion. Ne vezer ket douget d'ar plasoù-kreiz gant lany an niver pe c'hoari ar politikerezh. Emañ er plasoù-se ar re hepken a bae ar priz.

Evit ar wezh kentañ e paouezed a wriat takonoù war an dilhad kozh, e leunied seier nevez gant gwinn nevez.

Koulskoude, diouzh ar sell kentañ ne ziskouez ket palioù *Gwalarn* bezañ dispac'hel : reiñ ul lennegezh da Vreizh ne c'houlenne ken Roparz HEMON hag e strollad ; ha dre al lennegezh, stagañ en-dro ar bobl ouzh he yezh, ha dre stagañ ar bobl ouzh he yezh, adveañ broadelezh Vreizh. Dibarder all, ne deuas ket an disoc'hoù a c'hortoze Roparz HEMON. Savet ez eus bet ul lennegezh, gwir eo ; hogen drezi n'eo ket bet staget ar bobl ouzh he yezh en-dro. Gonezet ez eus bet un dra pouezusoc'h. C'hwitet ez eo bet kement na oa ket dispac'hel ; distreiñ, dre levezon habask al lennegezh, pobl Vreizh d'he broadelezh. Ha kaset ez eus bet da benn un dispac'h na gemered ket da gentañ pal, digoret ez eus bet un hent diogel d'an dispac'h nemetañ a zo an andon nemetañ da Vreizh : dindan avel *Walarn* eo bet ganet an den breizhat nevez. Evit an arvester diavaez e stourme *Gwalarn* evit ur yezh, ul lennegezh, ur sevenadur, stourmoù dinoaz a-walc'h, distroñs e-keñver stourmoù 'zo. E gwir, hevelep stourm a oa anezhañ gwentloù ganedigezh un den nevez er bed kozh. Dispac'helañ stourm biskoazh renet en hor bro, e bro ebet ; lavarout a rin : an dispac'h gwirion nemetañ. Un dispac'h-tud, neket un dispac'h-sklaved, evel dispac'h ar gomunourion, pe an dispac'h a zeufe da benn hentoù ar *MOB* mar lezfed ar vrizharboellourion a zo ennañ da c'hoari o fenn.

Abaoe *Gwalarn* ha *Breiz Atao* emañ blaz an dispac'h en avelioù Breizh. Paneveto, e vijed c'hoazh evit dibab an hentoù distroñs : kempenn ar gevredigezh kozh, takonañ ar pilhoù kozh, leuniañ ar seier kozh, kemer evel m'emañ stad an traoù e Breizh da heul ar sujedigezh c'hall, an enteuzidigezh, ar spazhidigezh c'hall, ha derc'hel damvev pezh n'eo ket peurvav c'hoazh, hep direnkañ urzh ar Stad, o toujañ d'ar Galloudoù Ensavet. Siwazh da gement-all a draoù doujet, bremañ ez eo stanket, berzet, diverket, kaset da get an hentoù distroñs, hentoù ar c'hempenn hag ar balzamerezh, — ha pebezh disamm d'hon askre ! An den nevez breizhat, an hini a zo o sevel bemdez e pep hini ac'hanomp, a zo un dispac'h pep hini eus e gammedoù er bed. Goulenn a ra groñs, n'eo ket pediñ an hini a ra, ma lakaimp en he flom ha diouzhtu ur gevredigezh vreizhat nevez, a-dal hag e plas ar gevredigezh c'hall. War e lusk hon eus savet tiegezhioù breizhat nevez. Ha ne ra e gemennadoù ken nemet deraouiñ. Frammoù kevredadel hon eus bremañ da sevel warnomp hag

hon tiegezhioù. Un eneberezh taeroc'h-taerñ a zo da ziorren etre hor c'hevredigezh hag ar gevredigezh kozh e Breizh. N'eus ket da grediñ e trec'ho distroñs an nevez war ar c'hozh ; un dra zo diarvar, emañ bremañ e-kreiz Dispac'h Breizh.

3. — Evit bezañ e tro da spisaat ar c'hudennoù hor bod hiziv, e rankomp kas ur geñveriadenn etre amzer *Walarn* hag hon hini.

Kemerout a rae *Gwalarn* da bal reiñ ul lennegezh da Vreizh. Souezhet omp gant hevelep kredenn, ha souezhetoc'h e vo hor bugale moarvat. Bev c'hoazh e oa en hon diaraogidi mennozhioù an naontekvet kantved : trawalc'h a oa bet eus adveañ o lennegezh da bobloù 'zo evit digeriñ dezho dor o frankiz. Goulenn a c'heller ivez : daoust hag un hent all a oa ? Tud *Walarn* ne oa diouto nemet tud ar gevredigezh kozh, stummet gant ar skolioù estren, bouetet gant ar sevenadur estren, pleget kement koubl enno ouzh plegoù-bevañ ar vuhez c'hall pe ar meni buhez hiron gall-breizhat a anavezomp e kêrioù bihan pe war maezioù Breizh. Sevel a raent ar Vreizh a garent e-kichen o buhez, e goudor o huñvre, gant kement a dan avat ma teue o hunñvre da vezañ gwirvoud ; ma voe o huñvre broñsoù hor buhez pemdeziek deomp-ni. Met dres peogwir e vez deomp gwirvoud ar pezh a oa huñvre dezho, ez eo disheñvel-krenn hor bed diouzh o hini. Evito, lodek en emframm kevredigezhel gall, e voe o labour da gentañ-penn ul labour pellaat dre an empenterezh, ul labour nac'h, ul labour emziframmañ a spered diouzh ar stadelezh a zivizent a-greiz-holl e kevrin o youl he lakaat da estren ; ur strivadenn bemdeziek da zigreizañ o buhez speredel diwarni hec'h-unan, ha hi bet framm war lakadennoù estren. Hogen pa oa kaoz ganto eus pellaat, nac'h, diframmañ digreizañ, e rankent moarvat divizout ivez pe roud lakaat da hevelep pellaat, ar ster da reiñ da hevelep nac'h, ar framm da stignañ e-lec'h an hini distaolet, ar pal da greizañ o strivoù warnañ. Goût a ouzomp e voe liesseurt hag alies enebus an hentoù kemeret gant ar vugale fall a zivizas en anv Breizh daou-ugent ha tregont vloaz 'zo kuitaat da vat bag diveuzus ar Frañs. Daoust da se, forzh pegen eeun pe gamm e vije bet an hentoù, o deus en em dizhet holl e Douar an Diougan, en den breizhat nevez. Aze emañ termen derez kentañ hon dispac'h, merket gant eilpennadur hor bed. Pennañ preder emsaverion ar c'hentañ derez a oa gwanaat

o stadelezh c'hall ; hor preder deomp a zo kreñvaat hor stadelezh vreizhat. Kefridi an eil derez n'eo ket pellaat diouzh ar framm estren, ha sevel repu e koad diwirvoud al lennegezh, pe klask bod e strouezh an eneberezh politikel gall, pe wiskañ dilhad enebourion Vro-C'hall ; hogen diogelaat an den breizhat nevez, kreizañ hor buhez war ar poent diarvar ez eo, sevel ar bed, ar gevredigezh vreizhat, Breizh, warnañ. Labour an Emsav kentañ eo bet en em ziframmañ diouzh ar gevredigezh kozh, labour hon Emsav-ni eo en em frammañ en ur gevredigezh nevez. Evel Yuzevion an Testamant Kozh e kerzhe an Emsav Kentañ war-du ar Pal, donedigezh ar Mesiaz. Tizhet eo bet ar Pal, ganet ar Mesiaz, ha ganet el lec'h ma oa gortozet an nebeutañ : e kraou ar vuhez pemdeziek. Evel Yuzevion an Testamant Nevez, n'o deus ket an darnvuiañ ac'hanomp anavezet o Mesiaz, an den breizhat nevez hag e talc'hont da c'hortoz e traoñ Moger ar C'hunuc'hennou.

4. — Tu bennak e romant diechu Roparz HEMON « Ar Vugale Fall » e kej un emsaver yaouank eus ar bloavezhioù ugent gant un Amerikaner, a ra anezhañ « ur Gall ha n'eo ket Gall ». Mar deufe an Amerikaner en-dro hiziv, ha mar keufe gant Breizhiz yaouank 'zo, e tiverzfe ur c'hemm bras ; anat e vefe dezhi ez eus bremañ ur vroad nevez o vevañ dindan lagad an heol e Breizh. Breizhiz vat, ha koulskoude un torgammerezh, un enepster a chom en o c'heñver : chom a ra fiziet o stummidigezh er gevredigezh c'hall. Mar fell dezho saveteiñ unvaniezh o spered, e rankont dre un emsell dizehan dizober bemdez labour ar gevredigezh kozh warno, labour ar Skol C'hall, labour an darempredoù gall, labour ar c'helaouerezh gall a ginnig o drastañ diremed. Anat an heuliadoù : amzer gollet, tud kollet. Amzer gollet : tra ma vezomp holl desket mat e galleg, karget zoken lod ac'hanomp a ziplotoù gall, ne vefe hini ebet ac'hanomp gouest da dremen e brezhoneg un arnodenn gevatal d'an Testeni a Studi Izel gall, evit an abeg eeun n'eus ket bet savet c'hoazh zoken an hanter eus al levrioù-studi ret d'he frientiñ. Tud kollet, tra grevusoc'h. Hep un temz-youl espar, hep donezonoù dreist-reol, ne vez ket un den yaouank evit ober adsell dizehan war gement tachenn eus e vuhez ha derc'hel en e sav e stummadur breizhat enep arsailhoù diastal ar bed gall m'emañ soubet ennañ ; ha goût a ouzoc'h, pa zistro an diaoul

d'an ti ma voe argaset dioutañ, e tegas gantañ seizh diaoul all gwashoc'h egetañ. Ha petra lavarout eus ar vugale emaoomp o tasevel ? Keit ha ma vezont dalc'het e kelc'h an tiegezh, e kavomp an tu da gas diwar o zro froudoù ar spered estren ; bep ma kreskont avat e kejont bemdez aliesoc'h gant ar gevredigezh tro-dro ha lañs-krec'h a gemer homañ tamm-ha-tamm war buhez ar gêr, ha ne c'heller goulenn digant ur bugel dek vloaz bezañ emskiantek ha stourmus e-keñver levezonoù soutil n'hon eus netra evidomp-ni da lakaat en o flas.

5. — Setu perak eo deut poent kregiñ gant un emell nevez : lakaat en he flom un deskadurezh vreizhat evit tud an Emsav. Evit tud an Emsav. Betek-hen ez eus bet soursiet muioc'h ouzh ar re a oa er-maez eus an Emsav a vened gonit, eget ouzh ar re a oa e-barzh. Ur wezh deut e-barzh, ur wezh deut d'ar « mennoziou mat », netra ken d'ober nemet pleustriñ da zegas reoù all. Evezh a daoled zoken da chom tost a-walc'h d'ar re a glasked dedennañ, da lavarout eo ken distumm ha diouiziekg hag i, rak aon da hañvalout bezañ estrenion dezho moarvat. Uhelbal d'ur strollad politikel o klask da gentañ-penn mouezhioù, neket da saverion ur vro. An deskadurezh hon eus da aozañ a zo evit tud an Emsav, evit Breizhiz nevez, diazezet en o stadelezh vreizhat.

6. — Bez' e rankimp kemer harp war hor stummadur gall evit lakaat en he sav ar stummadurezh vreizhat. Un nebeut evezhiadennoù a zo d'ober amañ : da gentañ, merkañ ez eus ur glad boutin d'an holl vroadoù ; hevelep kenglad etrevroadel, diazezet war ar Skiantoù hag emled ar c'halvezerezh, hor bo da beurc'honit, da lavarout eo e tleomp adober e brezhoneg an hent hon eus graet e galleg e-kerz hor studioù eil derez. Ouzh hen ober e kemerimp harp moarvat war hor stummadur gall, nemet eo gwiroc'h lavarout e kemerimp harp war ar stummadur etrevroadel a-vremañ. Un eil evezhiadenn a rin : pell amzer he devo ar gevredigezh vrezhonek da gevezañ ouzh ar gevredigezh c'hallek ; ha pa vefe hepken evit reiñ armoù dezhi, e rankomp sevel a-dal da bep elfenn eus ar stummadur gallek un elfenn a stummadur brezhonek. Ha kement hag ober e tleo ar stummadurezh vreizhek bezañ trec'h e pep keñver d'ar stummadurezh c'hallek : desketoc'h, sevenaetoc'h, barrekoc'h e tleo bezañ ar gelennerion hag an deskidi vreizhat eget re ar skolioù gall.

KAMP AR VREZHONEGERIEN

La 16^e école d'été aura lieu à
LANGONNET - Ecole St-Michel
du 29 Juillet au 14 Août

- Cours de breton
- Cours de langues celtiques
- Conférences
- Jeux, Sorties
- Veillées
- Examens du Trec'h Kentañ et du Trec'h Meur

Un Camp d'enfants se tiendra en même temps que *Kamp ar Vrezhonegerien*

Dortoirs confortables — Repas préparés par l'école

Seule la langue bretonne est autorisée au Camp

Prix de la journée : 8 francs — Rabais pour les jeunes qui en feront la demande — **4 francs pour les enfants**

150 PERSONNES ONT PRIS PART A KAMP AR VREZHONEGERIEN
EN 1962

Secrétaire : *Mme de Bellaing*, 28, rue
des 3 Frères Le-Goff, Saint-Brieuc.

DEUX POEMES...

LES VOIX MULTIPLES

Elles sont dans mon cœur,
Ces voix rieuses et légères,
Voix des aubes pures, des matins clairs,
Voix enfantines sur les grèves,
Voix des femmes aux fontaines,
Voix libres dans le vent,
Voix libres sur la mer.

Elles sont dans mon cœur
Ces voix contentes et tranquilles,
Voix des champs au grand Midi,
Voix des oiseaux sous le soleil,
Voix des moissons paisibles,
Voix des femmes heureuses,
Voix graves et comblées,
Voix chaudes et charnelles.

Elles sont dans mon cœur,
Ces autres voix profondes
Et lourdes de sanglots,
Voix du soir, voix d'automne,
Voix des bois tristes sous la pluie,
Voix des mères et des veuves,
Voix des femmes déchirées,
Voix de pitié, voix qui pleurent,
Voix de souffrance et de douleur,
Voix de tristesse, voix de mort.

Elles sont dans mon cœur
Ces voix multiples.
Voix du passé, voix d'hallali,
Voix étouffées qui reviennent
Dans mes jours et dans mes nuits,
Voix sans nombre qui m'appellent
Et qui savent que je meurs.

Rennes, cellule 29. - 13 Juillet 1946.



Chantez-nous les premiers oiseaux
L'approche de cette heure
Où le cœur des plus braves saute.
Demain matin, la tête haute,
Je m'en irai, joyeux, à l'heure
Où chantent les premiers oiseaux.

16 Juillet 1946.

LEON JASSON.
Mort pour la Bretagne,
à l'aube, le 17 Juillet 1946.

Fanch MICHELET :

L'Artiste dans la nation

A PRES un regard sur l'activité picturale de Bretagne — passée et présente — je considère qu'il n'existe pas, à proprement parler, de peinture bretonne, car, en ne peignant que l'aspect extérieur des gens et des choses, les artistes de notre Pays se sont exprimés en images qui ne traduisent pas, de ce fait, des sentiments profonds inhérents à la Bretagne.

Il faut être celui qui donne tout l'amour de son cœur ; il faut être cela et plus encore : l'expression de sa race, de son Pays.

Il faut, en le regardant vivre, sentir son souffle, les battements de sa vie... avoir conscience de cette vie et l'exprimer avec toute la foi qu'il est humainement possible de porter en soi. Sans cette foi il n'y a pas d'art, il ne peut exister de message.

La peinture est un moyen de montrer aux autres ce qu'ils n'ont pas su ou pu voir, c'est l'éclaircissement, la réponse aux questions du cœur.

Je ne connais pas de semblable peinture en Bretagne et je pense qu'à la base de cet état de chose il existe un manque de conscience du Pays et de soi-même.

Il faut être pleinement de son peuple pour l'exprimer intensément, pour traduire l'argument de sa vie ; il faut être authentiquement breton et destiner son message aux Bretons, alors, l'art que l'on apporte, non seulement développe la pensée bretonne, mais atteint une raison d'être qui le rend absolu.

En peignant l'aspect extérieur des gens et des choses, les peintres bretons ont fait de la peinture anecdotique ; en exprimant le sens profond de sa race on extériorise une raison d'être.

La peinture n'est pas une fin, c'est un moyen de recréer la vie et non de traduire la vision naturelle.

Il existe donc des peintres bretons qui peignent la Bretagne parce qu'ils sont séduits par le pittoresque de notre Pays,

puis il y a ceux qui — quoique Bretons — grossissent les rangs des peintres de n'importe où, faisant n'importe quoi. D'autres peignent comme l'on pêche à la ligne, fréquentant « les lieux dits touristiques », munis de leurs sièges pliants et de leurs sourires satisfaits, plantant leurs chevalets au hasard des sites commercialement éprouvés.

Il y a, malheureusement, beaucoup de peintres bretons qui ne sont que cela. Certains ont acquis une célébrité déroutante, fréquentant volontiers — à la moindre occasion — banquets et vernissages qu'ils sont sensés honorer de leur présence.

Ensuite, il existe — bien sûr — des peintres étrangers qui s'attachent à notre Bretagne.

Les causes profondes de la race celtique n'apparaissent pas à ces artistes et la nouvelle génération des peintres bretons, dans sa grande majorité, les ignore.

Je vais, ici, aborder ce que je considère comme étant le rôle du peintre.

L'Art — donc la peinture — doit être l'expression des hommes, de leurs combats, de leurs espoirs, de leur haine, de leurs amours, de leurs misères et de leurs joies... l'expression de leurs manifestes, de leurs sentiments : l'artiste est donc un humaniste.

Ce rôle, qui doit être spontané, est déterminé par la foi du peintre en son Pays et sa peinture est absolue car, en exprimant son Peuple, il découvre l'Humain.

Si je me refuse à considérer comme étant de l'art toute propagande partisane, en donnant aux hommes conscience de ce qu'ils sont, la peinture — ainsi que toute forme d'art — les grandit et son action spirituelle apporte la beauté, la clarté.

Elever un Peuple par sa vie propre !

Cette mission est particulièrement destinée aux artistes de Bretagne qui, j'en suis convaincu, portent la responsabilité de l'avènement de notre Pays.

La peinture devrait se concevoir sur les murs des maisons, sur les façades, sur les routes... se dresser dans les campagnes et sur les côtes ; elle est l'argument de toute chose : la vie éternelle.

L'Art doit être le langage qui unit et la musique de la guerre, on ne peut le dissocier de l'existence d'une nation car il est cette existence.

La peinture est l'image de l'amour, du soleil qui réchauffe,

vivifie... Cette peinture n'existe pas en Bretagne, j'ignore si les peintres en ont même conscience.

Je crois que ces derniers se complaisent dans l'incohérence du chaos breton et avancent en aveugles, sans se poser de question, subissant l'attraction de Paris et de sa mode.

Il faut prendre plus qu'un personnage ou qu'un paysage, il faut exprimer cette immense présence qui l'impose. Ne craignez pas de recevoir des autres — de ceux qui n'ont pas compris ou feignent de le faire — le qualificatif de « régionaliste » ; ils ne savent pas ce qu'ils disent ! Le « régionalisme » est inhérent à l'esprit du peintre non pas au sujet !

Et je pose la question : « Pourquoi ne considère-t-on pas comme étant un « régionaliste » un artiste qui voue son art à Paris ? »

J'ai fait allusion à l'influence de Paris et de sa mode créée d'ailleurs, fort souvent, par des hommes qui ne sont pas français.

Ne sont, malheureusement, pas nombreux ceux qui considèrent l'Art comme étant au delà de toute mode et pourtant il évolue par les artistes se trouvant devant de nouveaux problèmes, subissant et exprimant les élans de leurs époques, les créant, aussi, parfois.

Un message sincère et profond ne peut être démodé. Il y a, évidemment, ceux qui passent sans rien apporter, rien donner d'eux-mêmes, exploitant un procédé plaisant ; ceux-là vivent d'un engouement, d'une mode créée par le snobisme, seigneur et maître de certaines galeries.

Goya reste présent par la portée de son art, il le restera car il s'agit de la concrétisation d'une noble et grande pensée. Goya était profondément espagnol.

Il faut être pleinement breton avant toute chose.

Je sais que les générations actuelles subissent une brimade insensée, mais il n'est pas possible, qu'à l'âge des yeux ouverts, il n'y ait pas la lutte de soi-même pour la découverte de la vérité celtique.

Il faut être pleinement breton, et pour peindre désireux de servir.

L'Art est un apostolat, une religion ; que l'artiste n'en tire aucune gloire, il est fait pour cela comme le paysan pour la terre — chacun est parfaitement valable, doit exister, apporter son œuvre.

Il faut croire en sa vérité.

Il reste toujours à vivre un grand moment d'existence, la véritable source d'espoir c'est le cœur.

Je suis convaincu de l'apport de la peinture à la vie de notre Pays, puisqu'elle est l'image dont on se souvient, une larme, un sourire.

Je me permets d'exprimer ma volonté de participer à l'éclosion de ce sourire et je formule le vœu que d'autres artistes bretons prennent conscience d'eux-mêmes, afin de consacrer au Peuple de Bretagne le message auquel il a droit.

KER ROD AN AMZER, le 12 mars 1963.

■

Notre ami Fanch Michelet lance un appel à tous les artistes bretons :

En vue de créer une Académie d'Art Celtique, je lance un appel aux Artistes de Bretagne afin de leur demander quels sont leurs sentiments à cet égard.

Cette Académie a pour ambition de représenter un manifeste artistique breton, de contribuer, par son action, à mettre en lumière les valeurs traditionnelles et de favoriser une évolution de la pensée bretonne moderne.

Des réunions d'études auront lieu dès la création officielle de l'Académie qui entend prendre en Bretagne une plus juste place que tout organisme culturel animé d'un autre esprit.

FANCH MICHELET.

Ecrire à Fanch Michelet, Ker Rod an Amzer
Saint-Jean-Trolimon, par Pont-l'Abbé (Sud-Finistère)

Nous avons lu pour vous :

Jean-Loup MONTIGNY. — ESSAI SUR LES INSTITUTIONS DU DUCHE DE BRETAGNE A L'EPOQUE DE PIERRE MAUCLERC ET SUR LA POLITIQUE DE CE PRINCE.

La Nef de Paris Editions, 25, rue des Boulangers, Paris V^e

216 pages — 30,00 francs

Le dédain dans lequel est tombée aujourd'hui l'étude de l'Histoire Bretonne a quelque chose de désespérant. Je sais bien que La Borderie a établi définitivement le visage de notre passé. Mais il n'a pu tout faire. Il existe encore, pour le chercheur, bien des terrains à débroussailler — bien des archives à dépouiller. Il y a une cinquantaine d'années, professeurs d'université et professeurs de l'enseignement secondaire, entre autres, maintenaient à un haut niveau les revues spécialisées. Aujourd'hui ? Dans les facultés on se désintéresse de l'Histoire Bretonne plus encore que de la langue, et dans l'enseignement secondaire il semble de plus en plus que les professeurs ne puissent rien faire d'autre que leurs cours.

Voilà donc pourquoi l'ouvrage de M. Jean-Loup Montigny est accueilli, au premier abord, avec beaucoup de sympathie. Cette sympathie, M. Montigny la mérite par son érudition : sur la difficile période de Pierre Mauclerc, M. Montigny a lu tout ce qui avait été imprimé, et a compulsé tout ce qui pouvait être compulsé — il a fait un travail remarquable par son sérieux, par sa profondeur, par son exactitude. Et, tout en soignant le détail, il a su donner de cette période si importante pour la Bretagne une vue d'ensemble fort bien pensée.

On ne s'étonnera pas, dans les premières pages de l'ouvrage, des faux que certains historiens, pro-français, ont commis pour tenter de prouver le statut de vassalité de la Bretagne : M. Montigny les note au passage. Et ces faux

n'étaient pas sans importance. Il n'est pas indifférent que les ducs de Bretagne aient prêté, ou n'aient point prêté, l'hommage-lige : tout cela ne fut pas simplement leur problème, c'est aussi aujourd'hui notre problème. La question bretonne ne se réduit pas à des affaires de production de champs de pommes de terre — même si ces affaires sont aussi la question bretonne. Si nos ancêtres n'avaient point battu monnaie, s'ils n'avaient agi en chefs d'état, si Nominos n'avait été sacré roi et Kadoudal décapité en Place de Grève, notre Mouvement serait appauvri, aujourd'hui, d'une longue tradition de lutte nationale qui rend notre combat, à nous, plus facile et plus inéluctable.

M. Montigny consacre une bonne partie de son ouvrage à l'étude du Cadre Institutionnel breton. Il étudie le pouvoir ducal, celui des Seigneurs, l'organisation militaire, celle du Parlement Général, la Justice, la Chancellerie, les finances, l'administration des villes, l'Eglise, les ordres militaires — bref, tout ce qui fait la structure d'un Etat. Et l'époque en question est particulièrement importante : la cour ducale, et son souverain, ayant à faire face à des problèmes de plus en plus complexes, vont bientôt cesser de se promener de château en château, au hasard des chasses et des guerres, avec leurs secrétaires et leurs gens d'armes, pour établir dans les villes, les bases d'une véritable administration. L'origine du « Général Parlement de Bretagne » est aussi clairement tracée : de 1026 — date de la première réunion établie par Planiol — au siècle de La Chalotais, le Parlement Breton s'est développé en une assemblée remarquable détentrice de la souveraineté bretonne.

La politique de Pierre Mauclerc est clairement analysée. On sait comment le roi français, profitant des déboires de la Bretagne, avait voulu mettre sur le trône breton un prince à sa solde, tout dévoué à sa cause. Aucune Maison bretonne ne lui ayant inspiré confiance, et pour cause, Philippe Auguste alla chercher dans la famille même des Capétiens : mais, sitôt établi en Bretagne, ce prince de sang français continuera la traditionnelle politique bretonne : maintenir la liberté du pays contre ses envahissants voisins.

L'histoire des démêlés de Pierre Mauclerc avec les évêques bretons termine le livre de M. Montigny. Nous ne pouvons que recommander chaleureusement ce livre à tous ceux qui étudient l'histoire de notre pays : ils y trouveront matière à réflexion. Puissent-ils aussi être inspirés par l'exemple que

leur donne M. Montigny et, comme lui, étudier notre passé — gage de notre avenir.

L'ouvrage a été excellemment édité par *La Nef de Paris Editions*.



MEVEN MORDIERN - ABHERVE :

NOTENNOU DIWAR-BENN AR GELTED
KOZH.

Skridoù Breizh - 1944

René LE ROUX.- François VALLEE : NOTES SUR
LES ANCIENS CELTES.

« Depuis environ une décennie, il est souvent question des Celtes et plus d'un mensonge est énoncé à leur sujet, aussi bien par celui qui les défend et en fait l'éloge que par celui qui les raille et les méprise. Entre les deux extrêmes, l'image des anciens Celtes apparaît imprécise ou déformée au gré de la volonté ou du rêve de celui qui parle... Condenser, ordonner et traduire en breton clair et pur les notions les plus indispensables sur la civilisation et l'histoire des anciens Celtes, les rassembler pour en faire un tableau de synthèse, bien qu'aussi complet que possible, du peuple des Celtes, telle fut notre tâche... »

Ces quelques lignes extraites du préambule des *Notennoù* définissent exactement un des buts essentiels poursuivis par Meven Mordiern et Fanch Vallée dans cet ouvrage. Le fait que les *Notennoù* soient restées un classique de notre littérature nationale suffit à démontrer, s'il en était besoin, que cet ambitieux programme fut pleinement atteint. Les *Notennoù* méritent même davantage que de jouer le rôle d'un classique respectable figé dans une renommée passée.

On n'insistera jamais assez sur l'importance, j'allais dire le dynamisme, de ce livre et sur l'injuste oubli où le relègue trop souvent quelque poussiéreux rayon de bibliothèque. Son principal auteur, René Le Roux, se faisait-il lui-même beaucoup d'illusions sur le destin du plus important ouvrage scientifique jamais publié en breton ? J'avoue avoir été légèrement étourdi, après avoir relu les quelque 500 pages de ce volume, de réaliser que notre siècle et notre langue aient pu donner le jour à un tel monument. Cela, certes, n'a été possible que grâce à la volonté conjugée de deux paisibles érudits, et le

tour de force n'en est que plus éclatant, quand on songe aux moyens qu'avaient alors ceux-ci à leur disposition : une langue affaiblie par l'émiettement dialectal, abâtardie par le pourrissement du vocabulaire et de la grammaire par le français, enfin tout un lot de connaissances systématiquement ignorées en France par les poncifs du classicisme officiel. On conviendra que les données de départ étaient peu encourageantes, et que tout restait à créer dans une telle entreprise. On peut même se demander si l'érudition prodigieuse du compilateur, véritable attardé en notre siècle, alliée à la parfaite maîtrise du linguiste, constituait une condition suffisante pour mener cette tâche à bien. Le seul exploit technique ne doit pas retenir uniquement notre attention.

Quand furent composées et éditées chapitre par chapitre les *Notennoù*, de 1911 à 1922, plusieurs options décisives s'offraient aux intellectuels bretons. Les auteurs des *Notennoù* prirent résolument parti, et sans équivoque, pour l'une d'entre elles : une langue et une culture qui s'élèvent au-dessus du fumier des cours de fermes, une langue mise au service de la culture d'une nation, puisqu'ainsi faut-il qualifier l'âge adulte d'un peuple. Personne ne semblait pourtant plus étranger à la politique que l'ermite de Saint-Heloury, entouré de ses chats, s'il s'agit ici de la politique des préaux de réunions électorales ou des bruyantes manifestations de foule. Avec F. Vallée, il fut cependant l'un des premiers à réaliser la véritable perspective dans laquelle devait s'inscrire notre lutte. Relisons à ce sujet ce qu'il écrivait 20 ans plus tard (*Gwalarn* n° 146-7 p. 165. *Talar an Houc'h - Divankadurioù...*) :

« Qu'est-ce que la bretonnicité (*breizhadelezh*) ? Plutôt que de faire ici à son sujet un beau laïus qui restera aussi vain que tous les laïus qui l'ont précédé, il sera plus profitable de dire *par quel moyen* on parvient à la bretonnicité ou à la celticité (ce qui revient au même), comment on la fait croître dans le cœur et dans l'intelligence. Elle éclora de *connaissances saines, précises, nombreuses, sérieuses et toujours améliorées...* »

Notre lucidité, notre intellect, doivent donc sans cesse travailler à soustraire notre action aux impulsions superficielles, mécaniques. Les tentatives phénoménologiques de « structuration du mouvement », dont *Ar Vro* s'est déjà fait l'écho, rejoignent étonnamment un tel précepte. La première libération à réaliser est celle de nos esprits de colonisés. Ceci n'est possible que par un effort constant de mûrissement, de responsabilité et, pourquoi pas, le mot est excellent ici, d'auto-détermination.

Il serait trop facile de dénoncer ici la déviation d'un combat

qui abandonne le plan de l'action soi-disant directe, pour se réfugier dans l'abstraction intellectuelle. Nous ne reprendrons pas ici pour notre modeste compte la querelle idéologique qui divise actuellement à l'Est le monde communiste. Mais ce serait oublier que les seuls processus économiques, en s'aidant de la force au besoin, n'ont pas uniquement contribué à assimiler notre pays. Le processus psychologique a également joué un rôle déterminant, et ceci est d'autant plus normal que notre mentalité était particulièrement réceptive de nature à un tel appel à l'esprit. Prétendre refaire le chemin inverse, en négligeant certaines sinuosités de la route, ne peut que contribuer à égarer de la vraie direction. L'économiste ou le politicien ne peuvent exclure l'homme responsable et lucide.

Le terme de « bretonnicité » pourra sans doute éveiller chez beaucoup, et spécialement chez les jeunes, une certaine méfiance. On pense tout de suite à un carnaval bardodruide échappé d'un musée en pleine ère spatiale. Il s'agit là en fait d'une confusion savamment entretenue, et non sans arrière-pensée politique, dans l'esprit public par certaines personnes nuisibles. On a voulu assimiler le fait d'épurer une langue tombée au rang d'un patois ou une curiosité fort naturelle pour notre passé celtique au chauvinisme exacerbé d'un esprit borné et étroit. Une telle manœuvre, comme toutes les grosses ficelles, fait mouche à tout coup auprès du bon public. Où se trouve pourtant le chauvinisme ? Est-ce d'applaudir inconditionnellement aux râles d'un patois agonisant et au néant intellectuel qui orne, si j'ose dire, le cerveau des Bretons ? Est-ce au contraire le choix libre et conscient de l'esprit qui veut affirmer son destin à partir de la Bretagne ? N'est-il pas symptomatique de constater que Meven Mordiern, sitôt achevées les *Notennoù*, mettait en chantier son « *Histoire du Monde* » et que *Gwalarn* ouvrait à la même époque, toutes grandes, les fenêtres de la Bretagne sur les littératures étrangères ?

Les *Notennoù* ont donc marqué un choix, celui d'une culture. Par là-même, elles fournissaient au peuple breton la possibilité d'accéder à un tel niveau, car les esclaves, eux, n'ont pas de culture. Je crains, hélas, que les *Notennoù* ne restent encore pour longtemps un ouvrage d'anticipation et que les bretonnants capables de l'apprécier ne sont pas encore nés. Je veux parler ici de lecteurs habitant un pays adulte, maître de sa culture.

ALAN TORAVEL.

NOTENNOU DIWAR-BENN AR GELTED KOZH : 8 francs
P. BODENAN, Verger St-Yves, Stang ar C'hoad,
Kerfeunteun, QUIMPER — C. C. P. 212-23 Rennes

CINEMA.

SALVATORE GIULANO

L'HISTOIRE de Salvatore Giuliano s'achève une nuit d'été de 1950, à Castelvetro, en Sicile. Deux coup de feu, une rafale de mitrailleuse. Les carabinieri découvrent le corps du roi-bandit. Lentement, posément, ils dressent la nomenclature des objets trouvés sur le défunt : un billet de dix lires dans sa poche, un maillot de corps ensanglanté...

Telle est la première image du film de Francesco Rosi : *Salvatore Giuliano*. Il s'ouvre sur une mise en scène qui ne devra rien à l'auteur du film, mais aux carabinieri. Cette mort, nous l'apprendrons bientôt, n'est que supercherie. Seul, le cadavre est authentique. Celui d'un garçon de vingt-huit ans qui vient de tenir tête, de longs mois, à plusieurs régiments italiens dans son « royaume » de Montelepre.

Fut-il un bandit de droit commun ou un patriote sicilien ? Pourquoi pas l'un et l'autre. Trop souvent, le film de Francesco Rosi effleure les problèmes abordés. Comment le jeune paysan courageux et sentimental va-t-il devenir un héros ; comment le héros, soutenu par un peuple tout entier, va se dégrader en instrument occulte de la Mafia et trahir les siens, Francesco Rosi dissout le drame individuel dans celui d'un peuple.

« O Sicile ! réveille-toi. Sors enfin de ton sommeil séculaire... La rose blanche de Sicile va devenir rouge de notre sang, mais nos fils et les fils de nos fils seront des hommes libres. » Le drame de Salvatore Giuliano est celui des combats inachevés. Le mot-clef, qui passe inaperçu mais qui provoquera la mort de Giuliano, n'est pas cette incantation à la Sicile, mais le commentaire du *napolitain* Rosi : « En 1946, le Gouvernement central italien octroie l'autonomie interne à la Sicile. Le combat perd son objet. Les patriotes siciliens abandonnent la lutte ».

Salvatore Giuliano, lui, reste seul. Il n'a pu gagner à temps l'Amérique. Un instant promu colonel de l'Armée de l'Indépendance, il redevient ce qu'il était, un hors-la-loi. Pire, un

maffioso. Celui qui parut l'incarnation juvénile de son peuple avance d'une façon inéluctable vers cette mort ignominieuse. La Maffia, en dressant Giulano contre les paysans, en l'incitant à tirer sur eux, le 1^{er} mai 1950, au col des Genévriers, dresse d'avance son acte de décès. « Giulano était dès lors condamné, » nous avouait à Palerme, il y a quelques années, un des organisateurs des Communes populaires de Sicile. Il sera trahi à son tour par son lieutenant Procetta, son meilleur ami. Cette fin pourrait tourner à l'énigme policière ou aux règlements de comptes entre truands, mais le film de Rosi dépasse l'anecdote et, dans la recherche des causes, pose le problème de la Sicile écrasée alors par la sinistre Trinité du banditisme, de la Maffia et de la Police. Ajoutons qu'un seul des trois termes peut être aujourd'hui supprimé.

Beaucoup plus qu'un drame individuel, Francesco Rosi décrit une situation historique et sociale. Il y a recours par l'anonymat des acteurs et le mouvement des foules, les paysages neutres en apparence. Il nous fait grâce du pittoresque facile des bandits en haillons et des Anglaises enamourées qui vinrent rejoindre le poète Giulano. (Mais, en Sicile, les poètes sont nombreux parmi les paysans illettrés !) Dès lors, sans y prendre garde, Rosi retrouve la beauté authentique d'une terre ingrate et d'un peuple noble. Ces collines couvertes de soleil comme de neige, ces rochers qui jaillissent entre les ajoncs, ces femmes voilées de noir dont les imprécations et la douleur acquièrent un sens secret et pathétique. Le personnage de Giulano s'efface lui-même devant le peuple sicilien. Il se réduit à une blouse blanche au sommet des crêtes ensoleillées, puis à son cadavre. Son visage n'apparaît que dans une sorte de vision seconde, une photographie devant laquelle une vieille femme se lamente. Pas une fois nous ne l'entendrons parler, comme s'il demeurait invisible, aussi insaisissable que de son vivant. Par cette absence singulière il acquiert l'importance du *mythe*.

Le film de Francesco Rosi est d'une grande honnêteté intellectuelle. Le mystère de la mort de Giulano n'est pas entièrement éclairci. Il ne pouvait l'être et ne le sera sans doute jamais puisque les acteurs du drame, au delà même de leur mort, ont intérêt à se taire. Procetta, qui tua Giulano, meurt empoisonné dans sa cellule. En 1960 est assassiné le maffioso qui sans doute arma Procetta. L'honnêteté du metteur en scène ne lui permet pas d'éviter une certaine confusion du récit, entremêlé de nombreux flashes back, de bandes prises

aux actualités, et qui cherche en vain son unité à travers l'ellipse. La présentation des protagonistes demeure un peu sobre.

Les activistes bretons méditeront à plus d'un titre la mort de Salvatore Giulano. Le bandit apparaît ici comme la victime privilégiée d'un peuple dont la maturité politique n'est pas atteinte. Ni sa propre maturité. Mais, au delà des causes sociales et temporelles, le héros est beaucoup plus la victime que l'agent de l'histoire. Derrière l'épopée de Salvatore Giulano, nous apercevons les forces obscures et complexes de l'Ananke qui se joue de l'enchevêtrement des forces humaines. La Sicile n'a pas cessé d'être le royaume de Monteplepre soumis à un obscur berger comme un roitelet d'Ithaque.

A. G.

DRAPEAUX DES NATIONS

Irlande — Bretagne — Galles

Ecosse - Cornouaille - Ile de Man

Nouvellement édité : Pays Basque

drapeaux en tissu

peints sur les deux faces, 18 × 12 cm

fabrication très soignée

Le drapeau :

— Bretagne : 1,00 F

— autres pays : 1,50 F

La série des 6 drapeaux celtiques : 7,00 F

EN VENTE EN EXCLUSIVITE A AR VRO

J. DESBORDES, Bat. H 4, Ker Andon, Concarneau

C. C. P. 1493-79 Nantes

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES LES MOUVEMENTS D'INDÉPENDANCE

Avant de passer en revue les mouvements d'indépendance qui se dessinent actuellement chez les d'origine et de langue M. Raoul Blanchard a analysé, dans la très remarquable communication qu'il a faite lundi devant ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques, le sentiment de frustration qui pousse certains de » à vouloir sortir de la C

Il s'agit de la province de « vigoureuse poussée incrusté au milieu des populations ». Dans cet Etat, la majorité des citoyens de sang dépasse 80 %. Ce sont les , dont l'effectif est inférieur à 11 %, qui tiennent tous les leviers de commande dans l'économie, notamment la production industrielle (à capitaux étrangers, de surtout) Confinés dans les emplois subalternes, le petit commerce, les professions libérales, ouvriers et paysans, les sont pratiquement considérés comme des citoyens de seconde zone. Les écoles sont frappées d'ost-racisme.

A la grande surprise des qui n'avaient pas soupçonnés que leurs compatriotes pussent se croire lésés ces derniers veulent secouer le joug. La croissance d'une nouvelle élite intellectuelle, et aussi l'exemple des jeunes républiques africaines décolonisées et demeurées francophones, a amené l'éclosion d'un mouvement, quelque peu désordonné, qui aspire lui aussi à se

libérer de l'emprise « coloniale » Désordonné? C'est le mot, puisque le flot s'est éparpillé en plusieurs bras : en cinq groupes (au total dix mille militants), qui non seulement manifestent des ambitions séparatistes, mais qui préconisent en même temps des réformes de caractère social et laïque. Pour la plupart, ces groupes espèrent parvenir à ces résultats par la voie démocratique. Cependant le dernier venu, le Front de libération s'est livré à des voies de fait (cocktails molotov assez inoffensifs) et a publié un manifeste menaçant.

Leur audience est considérable parmi la jeunesse. Mais, démunis d'argent et n'ayant pas l'appui officiel de l'Eglise, si puissante au qui se tient dans une prudente réserve, ils n'ont guère de chances de réussite à court terme. D'autant plus que les redoutables problèmes économiques que poserait l'indépendance ne semblent pas avoir été suffisamment explorés.

M. Raoul Blanchard ne croit pas que celle-ci soit pour demain. Il pense du moins que les mouvements séparatistes contribueront à coup sûr à améliorer la situation de l'élément

Chronique des Nations

« Notre nationalisme doit être universel si nous ne voulons pas qu'en devenant égoïste et mesquin, il se convertisse en cause de discorde entre les peuples. »

JOSÉ-ANTONIO DE AGUIRRE
(Premier Président d'Euzkadi)

CELTIE

PAYS DE GALLES.

VERS UN NOUVEAU COMBAT. — C'est pour empêcher la transformation de la belle vallée de Tryweryn en lac artificiel que Emyr Llewellyn Jones et ses camarades viennent de se livrer à des attentats à la bombe. Ils ont été réduits à employer la manière forte après que les protestations unanimes des élus gallois et de toute la population eussent échoué. Ce combat semble malheureusement avoir été engagé trop tard. Voilà pourquoi le Parti National Gallois vient de choisir une autre méthode pour sauver la vallée de Clywedog, elle aussi menacée : il vient de prendre à bail, pour 25 ans, trois arpents de terre dans la vallée menacée et appelle ses adhérents à devenir propriétaires ou locataires d'une parcelle de la vallée promise à la destruction. 250 personnes ont déjà répondu à son appel et ont signé des bails. Ce qui signifie qu'une procédure d'expulsion, au cas où les plans anglais se matérialiseraient, devrait être engagée non plus contre les dix-huit fermiers de la vallée mais contre des centaines de personnes conseillées par des hommes de loi avisés. Le processus sera donc fertile en incidents et les choses risquent, pour l'Angleterre, de ne pas se passer aussi aisément qu'à Tryweryn.

LE GALLOIS : LANGUE OFFICIELLE. — Un adhérent du Plaid Cymru (Parti Gallois) vient d'obtenir, après de longues discussions, que le conseil de Rhyl fasse imprimer des formulaires d'impôts en gallois aussi bien qu'en anglais. Le pourcentage des galloisants à Rhyl est de 18 %.

Par ailleurs, une élection partielle a eu lieu pour le siège de

S'AGIT-IL DE LA BRETAGNE ?

Le texte reproduit ci-dessus est extrait du journal LE MONDE. Nous avons caché le nom du pays auquel l'article se rapporte. Les principes restant évidemment partout les mêmes, l'article peut concerner tous les petits peuples qui risquent d'être absorbés par un voisin plus puissant. S'agit-il : du Pays Basque ? de la Bretagne ? du Québec ? de la Catalogne ?

député de Swansea-Est. Le Parti Gallois était représenté par Chris Rees. Les résultats ont été les suivants : candidat travailliste : 18.909 voix, élu ; libéral : 4.895 voix ; Parti du Peuple : 2.462 voix ; conservateur, détenteur du siège (!) : 2.272 voix ; Chris Rees, nationaliste gallois : 1.620 voix ; communiste : 773 voix. Si les résultats ont été assez décevants pour les nationalistes (5,2 % des 55,9 % de voix exprimées), un point très important a été établi : le candidat nationaliste a pu faire acte de candidature et remplir tous les formulaires nécessaires en langue galloise. Rappelons que Gwynfor S. Evans, lors d'une précédente consultation, s'était vu refuser ce droit.

NOUVELLES ARRESTATIONS. — Quatre nouvelles arrestations ont été opérées au Pays de Galles en relation avec les attentats contre les travaux du barrage de Tryweryn et contre un pylône à haute tension de Maentwrog. Les patriotes gallois arrêtés sont : Owen Williams, 29 ans, restaurateur, père de trois enfants ; John Albert Jones, 19 ans, cheminot ; Robert Wyn Williams, 18 ans, menuisier, et Edwin Pritchard, 20 ans, tourneur. Les deux premiers sont accusés d'avoir pris part aux deux attentats à l'explosif, les deux derniers d'avoir participé à l'enlèvement d'explosifs dans une carrière. La mise en liberté, sous caution, a été refusée à Owen Williams et John A. Jones.

Au cours de l'audience du 14 mai, devant le tribunal de Blaenau Festiniog, il est apparu que les auteurs des récents attentats étaient membres assermentés du groupement nommé « Mudiad Amddiffyn Cymru » (Mouvement de Défense Gallois). R. W. Williams et E. Pritchard ont été condamnés à 25 et 40 livres d'amende. Deux autres camarades seront jugés le 18 juin par les Assises. Il est apparu au cours de cette audience que l'accusation se montrait très compréhensive. Lorsque Emyr Llewellyn Jones, récemment condamné à un an de prison, a paru comme témoin, des applaudissements et des cris de « Cymru am byth ! » l'ont salué.

GREVE DE LA FAIM. — Emyr Llew Jones vient de se livrer à une grève de la faim de cinq jours pour protester contre les travaux anglais dans la région de Tryweryn. Il a cessé la grève à la demande du pasteur gallois, Rev. Gwilym Ap Robert, militant pacifiste bien connu, après qu'il eût été transporté à la prison de Liverpool, au centre médical spécial pour l'alimentation de force des grévistes. Patriotes bretons, envoyez lui des lettres et des cartes de sympathie !

PETITION ETUDIANTE. — Les étudiants de l'Université Galloise de Bangor viennent de faire parvenir aux autorités universitaires une pétition demandant pour la langue galloise un véritable et honnête statut officiel. Ils demandent en particulier que toute la documentation éditée par la Faculté, les diverses formules d'inscription, les mandats de versement des droits universitaires, les pancartes, les indications affichées pour les étudiants soient aussi rédigés en gallois.

DISCRIMINATION. — Lors de son récent congrès l'U. C. A. C. (Union Nationale des Enseignants Gallois) a révélé que 80 % des jeunes instituteurs gallois doivent s'expatrier pour trouver un poste. Paradoxalement, le pourcentage des instituteurs âgés de plus de 60 ans est de 6,1 % au Pays de Galles — voire 9,8 % dans certains comtés — contre 3,2 % en Angleterre.

SOUSCRIPTION POUR LES ECOLES GALLOISES. — On sait l'excellent travail accompli par les écoles privées galloises — dans lesquelles tout l'enseignement est donné en gallois. Un membre bien connu du Parti National Gallois, M. Trefor Morgan, vient de lancer une souscription pour leur venir en aide, et il a ouvert la liste des donateurs en s'inscrivant lui-même pour 10.000 livres sterling, soit environ 15 millions d'anciens francs. Les quatre enfants de M. Trefor Morgan sont élevés en gallois.

NOUVELLE VICTOIRE. — Une victoire qui semble décisive a été remportée par la « Société pour la langue galloise » (voir AR VRO n° 18) qui a obtenu du Home Office une décision d'autoriser tous les magistrats du Cardiganshire à rédiger toutes les assignations en justice en gallois aussi bien qu'en anglais. Cette décision a été prise à l'unanimité par les autorités judiciaires intéressées.

IRLANDE.

LIBERATIONS. — Une vigoureuse campagne a été menée en Irlande en faveur des prisonniers républicains. C'est ainsi que le 18 mars, au cours de la parade de St Patrick, des manifestants installés à bord d'une automobile ont réussi à s'introduire dans le cortège et à passer devant la tribune officielle du président De Valera en brandissant une banderole demandant la libération de M. Joseph Doyle, actuellement emprisonné en Grande-Bretagne pour avoir participé à un coup de main contre une caserne anglaise, il y a huit ans. Cette campagne a porté ses fruits et alors qu'en février 29 prisonniers étaient encore détenus à Belfast, 17 d'entre eux ont été libérés sans condition. D'autre part, il a été annoncé que le dernier républicain irlandais encore détenu en Angleterre, Joe Doyle, condamné à l'emprisonnement à vie, serait libéré le 2 juillet.

Malheureusement, il reste encore 12 républicains dans les prisons de Belfast.

INCIDENTS. — D'assez nombreux incidents se sont produits en République d'Irlande à l'occasion du Lundi de Pâques. Dans beaucoup de localités, de jeunes républicains vendant des « lys de Pâques » et quêtant pour les prisonniers et leurs familles ont été appréhendés et leurs collectes confisquées. Des meetings de protestation et des procès s'en sont suivis.

DECES DE BRIAN O HUIGINN. — Brian O hUiginn, poète, écrivain et homme politique républicain, est décédé le 10 mars, à

l'âge de 80 ans. Il avait fait le coup de feu lors de l'insurrection de l'Easter Week, en 1916, et était resté jusqu'au bout dans les rangs du Parti Républicain : il fut, en 1937, l'un de ceux qui signèrent la passation des pouvoirs de la Seconde Dail à l'I. R. A. Depuis 1932, il éditait le « Wolfe Tone Annual » qui rappelait aux jeunes l'histoire nationale de l'Irlande.

ECOSSE.

CONFERENCE. — En vue des prochaines élections générales en Grande-Bretagne, le Parti National Ecossais tiendra, au mois de mai, une grande réunion à Edinburgh. Le but essentiel de cette conférence est de mettre sur pied un programme très détaillé pour le nationalisme écossais. Mais l'unanimité ne règnera pas parmi les 150 à 200 délégués attendus au congrès, car certains nationalistes écossais pensent que les actuels progrès du Parti sont à poursuivre avant de s'attaquer à l'idéologie, alors que les autres pensent qu'il est temps que l'Ecosse ait une politique originale et non « simplement le Home Rule et une répétition des directives anglaises ».

EUROPE

TRANSYLVANIE.

PERSECUTION. — En Transylvanie existe une minorité hongroise de 2.000.000 d'âmes qui subit, de la part du gouvernement communiste roumain, une persécution de tous les instants. « Le Mouvement-Transylvanie-Indépendante » vient de lancer un appel à l'opinion internationale. L'appartenance à ce Mouvement est passible de sept ans de prison en Roumanie ! Après la prise de pouvoir par les communistes, la minorité hongroise fut bien traitée au début. Les ennuis ne commencèrent qu'après la révolution nationale de 1956 à Buda-Pest. Il y eut des arrestations de masse, de lourdes peines de prison (10 à 25 ans) et plusieurs exécutions. Cependant la lutte anti-hongroise ne débuta vraiment sur une grande échelle qu'après la mort, en 1958, du président Petru Groza, ami de la Hongrie.

On a fermé l'université hongroise de Cluj et l'ancien collège de Aiud. On brûla en partie la bibliothèque hongroise de ce collège. Des professeurs se « suicidèrent ». Les leaders de la minorité hongroise ayant lancé un appel à l'O. N. U., le texte fut intercepté et ses signataires assassinés.

Actuellement la persécution subsiste : les ouvriers de la minorité hongroise ne peuvent trouver à s'employer sur place : les nouveaux emplois sont réservés aux Roumains et les Transylvaniens doivent s'expatrier. La pratique de leurs religions (catholicisme et protestantisme) est impossible. En 1961 le « Territoire Autonome de Transylvanie », établi (sous Staline !) en 1952, a été supprimé. On



Un policier espagnol franquiste vient d'être démasqué : on l'interroge

a transformé les circonscriptions, ajoutant des régions roumaines à la zone hongroise ; l'administration et le parti communiste de ces territoires ont été « purgés » de leurs membres hongrois. Partout le hongrois est une langue interdite dans l'administration. Seul le premier enfant de chaque famille est autorisé à fréquenter les écoles de langue hongroise, etc...

PAYS BASQUE.

ABERRI EGUNA. — « En ce Lundi de Pâques qui voyait les Bretons s'incliner sur les lieux de la mort de l'abbé Perrot, d'autres Bretons représentaient notre pays au « Jour de la Patrie » organisé par le Mouvement basque continental *Enbata*. Dans le cadre magnifique de la montagne basque, le petit village d'Ixazu a été ce jour le témoin d'un acte historique et politique important (et ressenti comme tel par les nombreux journaux qui ont fait écho à ce congrès) : devant les délégués de plusieurs nations (Catalogne, Wallonie, Flandre, Québec, Bretagne), après un discours émouvant de M. Telez Foros y Monzon, ministre du gouvernement d'Euzkadi en exil, deux jeunes Basques, venus de chaque côté de la « frontière de la honte », plantèrent un jeune chêne de Guernika. Cet acte clôturait la première partie d'un congrès, extraordinaire d'unité et d'enthousiasme. Mon propos n'est pas ici de dégager la leçon politique de cet *Aberri Eguna*, mais de décrire.

« Le Congrès fut frappant par son organisation impeccable (signalisation routière, banderoles, cartes et contrôle), par sa diversité (on entendit des rapports en basque comme en français, des jeunes comme des anciens, des exilés comme des clandestins). La salle, composée de patriotes à la conviction simple et ardente, applaudissait à tout rompre et sut prouver aux délégués des nations minoritaires que le peuple basque était à leurs côtés. On n'insistera pas assez sur la force que représentait cette assemblée où les rudes paysans côtoyaient fraternellement les notables, les élus, les étudiants. L'armateur séparatiste, francisant, vibré avec l'ouvrier venu d'outre-Pyrénées à ses risques et périls. Toute la journée cette unité éclata en mille occasions, prouvée par les hourras unanimes qui saluèrent le discours du député Michel Labeguerie comme celui de M. Masot représentant du gouvernement-frère de Catalogne.

« Cet *Aberri Eguna*, qui se déroula sous le double signe de la force renaissante et de l'unité retrouvée, sut être accueillant pour nous autres, les étrangers pleins d'admiration et de respect. On nous fêta, on nous présenta. Quelle émotion pour tous ces européens sincères que d'entendre un jeune Basque péninsulaire improviser une chanson de berger à la gloire de cette journée et d'entendre dans cet « euskara » qui n'est pas mort, loin de là, prononcer les noms des pays d'Europe qui avaient tenu à appuyer le jeune Mouvement *Enbata* de toute leur force et de tous leurs espoirs.

« On écrirait des pages sur les conversations fraternelles autour des drapeaux basques (apportés par les délégués bretons), où des anciens de 1936-39 nous demandaient des nouvelles de Yann



Un chêne, commémoratif de l'arbre de Guernika, vient d'être planté.

Deux Basques, l'un administré espagnol, l'autre administré français, montent devant lui une garde symbolique.

Fouéré, de Polig Monjarret, de M. Guyesse, etc... La Bretagne est proche du Pays Basque malgré les kilomètres de routes défoncées...

« En ce Lundi de Pâques 1963, *Enbata* a prouvé qu'en Pays Basque continental, comme en Bretagne, des hommes sont prêts à mériter qu'Euzkadi retrouve sa liberté perdue. Et ces hommes ne sont ni des fous ni des idéalistes. Paris l'a bien compris qui truffe le pays de C. R. S. relevés tous les 70 jours... lorsqu'ils commencent à s'adapter. Madrid aussi l'a bien compris qui avait délégué à ce congrès des policiers en civil qui furent heureusement repérés et mis hors d'état de nuire. Pendant que de jeunes patriotes contrôlaient l'identité d'un « flic » espagnol, un clandestin près de moi disait : « Ça fait plaisir de voir ça ». Et pourtant, le soir venu, il devait repasser la frontière, comme ces jeunes distributeurs de « Zutik » [le journal de la résistance basque péninsulaire (E.T.A.)] qui apparurent, discrets et efficaces, à la fin d'une journée mémorable, à Itxazu, en terre basque, près du jeune chêne de Guernika. » — R. L.

UN MORT. — Les C. R. S. qui occupent la région frontalière du Pays Basque sont relevés tous les 45 jours, parfois tous les 70 jours... Dans la nuit du 24 au 25 avril, Etienne Gonzalès a été abattu par deux C. R. S. au cours d'une patrouille. Emile Gonzalès, frère de la victime raconte :

« Lorsque nous sommes arrivés sur les C. R. S. nous avons pris « la fuite. Je courais en tête, suivi de mon frère. J'entendis crier « derrière moi une seule fois : « Halte, police ! ». Puis deux coups « de feu retentirent. Je revins en arrière et vis mon frère étendu « sur le sol, saignant de la face. Je reçus alors deux coups de « matraque sur la tête et je fus conduit au poste. »

La version des autorités, faut-il le dire, ne correspond pas à celle du frère de la victime. Mais le maire d'Ainhoa a relevé plusieurs contradictions dans la déclaration des C. R. S. et conclut, en contestant formellement la thèse de la rixe Basques et C. R. S. : « Non, tout cela n'est pas clair ».

Les obsèques du jeune Basque ont eu lieu le 26 avril à Ainhoa en présence de tous les habitants du village et de la plupart des maires des communes environnantes, y compris un maire d'outre-Pyrénées.

MM. Jean Errecart, sénateur, et Michel Labéguerie, député — présents à Itxazu le Lundi de Pâques — ont demandé au ministre de l'intérieur s'il était nécessaire de maintenir dans la région des forces de police qui créent par leur présence « une atmosphère d'état de siège et des risques d'incidents ».

Ces risques d'incidents semblent réels puisque sept habitants d'Ainhoa ont déclaré avoir entendu le C. R. S. Duloup, tireur lors de l'embuscade, déclarer dans un café qu'il n'hésiterait pas à tirer sur un passeur de frontière si l'occasion s'en présentait (cf. « Le Monde », n°5686).

Dans un communiqué, publié à Bayonne, le comité directeur du Mouvement nationaliste *Enbata* demande que « la justice soit appliquée dans toute sa rigueur à l'encontre des responsables du lâche assassinat d'un jeune Basque à Ainhoa. Au cas où l'affaire



Photo Y. Ch. V.

Il s'en va... tristement !
L'"observateur" du gouvernement
espagnol, démasqué, quitte les lieux.

viendrait à être étouffée, le Mouvement Enbata et son journal entendent... se consacrer à la révélation de la vérité ».

MORT DE M. LANDABURU. — F. Xabier Landaburu, vice-président du Gouvernement basque en exil, est décédé à Paris, à l'âge de 55 ans. Il a été inhumé en terre basque à Saint-Jean-de-Luz (Donibane Lohizune) et ses obsèques ont eu lieu à Paris. Autour du drapeau d'Euzkadi étaient rassemblés des centaines de Basques ainsi qu'une délégation bretonne. En effet F. X. Landaburu était un grand ami de notre pays. En cette triste occasion, « AR VRO » adresse au Gouvernement basque, au Parti Nationaliste Basque, à E. T. A. et à « Enbata » nos fraternelles condoléances et l'assurance de notre amitié.

UNE UNION NATIONALE DES ETUDIANTS BASQUES. — En mars 1963 a été fondée, en Euzkadi, E. I. B. A. (Euskal Ikasleen Batasuna - Union des Etudiants Basques). La charte d'E. I. B. A. est très semblable à celle de l'U. N. E. F. dans son préambule. A partir de l'article 9 elle en diffère... sensiblement :

« E. I. B. A... a pour objet de faire prendre conscience aux étudiants des six régions d'Euzkadi de leurs droits et obligations définis dans le préambule... » (article 9).

« Les membres du Bureau se feront un principe de ne bénéficier d'aucune rémunération. Seuls seront payés par l'Union tous les frais de voyage, d'administration d'entretien des locaux, de publications, etc... E. I. B. A. tirera ses ressources : — des cotisations de ses membres actifs ; — des subventions accordées par des particuliers de nationalité basque ; — des subventions venant des divers organismes basques (politiques, culturels, etc...) ; — de toute autre méthode jugée utile » (article 14).

« E. I. B. A. réclame et exige : 1) la création de l'Université Basque, avec pour objectif principal la remise en valeur du génie basque ; 2) la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans... » (article 16).

« Les principales armes sur lesquelles E. I. B. A. s'appuiera dans sa lutte seront : la propagande, la grève et la protestation massive » (article 17).

« Vu les actuelles circonstances politiques qui soumettent Euzkadi à l'Espagne et à la France, E. I. B. A. dispose d'un Statut intérieur clandestin déjà en vigueur » (article 18).

Les étudiants bretons, amis d'AR VRO, souhaitent une longue vie et une prochaine victoire à leurs camarades d'E. I. B. A.

REPRESSION. — La répression franquiste continue. Le mois d'avril a vu l'arrestation de deux jeunes Basques refusant de payer une amende de 10.000 pesetas, pour avoir parlé basque dans un bar ! Un père jésuite a été accusé d'avoir utilisé sa ronéo à des fins de propagande nationaliste. Deux militants de E. T. A. ont été condamnés à six mois et un jour de prison et à 10.000 pesetas d'amende pour propagande illicite.



Cliche HERRIA.

Xabier LANDABURU
vice-président du gouvernement basque en exil

F. L. B. — Le 17 mai des inscriptions GORA EUZKADI (Vive le Pays Basque) ont fait leur apparition à Bayonne. Elles sont signées du F. L. B. (Front de Libération Basque).

WALLONIE.

ECHEC AUX JACOBINS ! — Pour répondre au « Rassemblement wallon » et aux Marches sur Bruxelles des Flamands, les jacobins « Bons-Belges » avaient organisé le 31 mars un « Rendez-vous des Belges ». Mais l'appel lancé par « Le Mouvement pour l'unité du pays » et « Le comité d'action nationale » n'a rassemblé que 11.500 personnes. L'échec est d'autant plus net que la manifestation n'a pas eu un caractère « national », mais bien une tonalité conservatrice remarquée par nombre d'observateurs.

Le 18 février, une réunion publique organisée par le « Comité pour l'unité nationale » avait été troublée par des contradicteurs wallons, à Bruxelles, et la séance avait été levée dans la confusion.

FLANDRE.

BOYCOTT. — Le 15 mars, à Gand, les étudiants flamands ont troublé la représentation d'une revue estudiantine (en français) ainsi qu'une séance du Cinéma Savoy (film français). A la sortie les spectateurs ont trouvé dégonflés les pneus de leurs voitures.

JURA BERNOIS.

ACTION DIRECTE. — Depuis plusieurs semaines le sigle F. L. J. a fait son apparition sur les murs des villages jurassiens francophones du canton de Berne. Il signifie : « Front de Libération Jurassien ». Cette organisation clandestine mène une violente campagne pour l'autonomie du Jura bernois. Le 28 avril, une ferme qui venait d'être achetée par le département militaire fédéral — qui comptait y aménager un centre d'entraînement de cavalerie — a été incendiée aux Genevez. Dans un tract largement diffusé, le F. L. J. a revendiqué cet attentat.

A la suite de cette campagne terroriste qui commence, le « Rassemblement Jurassien » qui — comme le M. O. B. en Bretagne — s'efforce d'obtenir par des voies légales un canton autonome du Jura a condamné l'action directe, mais a rejeté toute la responsabilité sur le gouvernement cantonal de Berne.

De son côté, « L'Association de défense des intérêts du Jura » (équivalent jurassien du C. E. L. I. B.) a affirmé que « la question jurassienne ne pouvait être réglée que par les Jurassiens eux-mêmes ».

ISLANDE.

LA VALEUR DE LA LIBERTE. — Colonie danoise vivant dans la plus grande pauvreté il y a un siècle, l'Islande est maintenant

une petite nation libre, heureuse et prospère. L'islandais est la langue quotidienne du pays et la production de livres en islandais est d'une étonnante abondance pour une population de 200.000 personnes (moins que Nantes !). Ainsi, pour la fête de Noël 1962, 250 titres nouveaux ont été mis en vente dont le tiers pour les enfants. La première édition d'un livre est d'environ 1.500 exemplaires et pour des textes très populaires, ce tirage atteint 3 à 5.000.

La croissance économique est en tous points comparable : en 1870, 73 % des Islandais vivaient péniblement de la terre, le commerce étant aux mains des Danois. Aujourd'hui, grâce au mouvement coopératif, l'agriculture est florissante. De 24.000 en 1901 le nombre de bêtes à cornes est passé à 53.000 en 1951 et celui des moutons de 470.000 à 830.000. On compte 4.000 tracteurs pour... 6.000 fermes ! Grâce à une agriculture moderne et une pêche prospère, les Islandais ont un standing de vie équivalent à celui des Scandinaves, des Suisses ou des Américains blancs des U. S. A.

L'Islande est un vivant exemple de ce que peut faire une petite nation maîtresse de son destin économique et politique.

CORSE.

PROGRAMME. — « L'Union Corse » (n° 9) publie un discours de M. Charles Santoni à l'assemblée générale de l'Union Corse. Ce texte définit remarquablement les objectifs qui sont ceux de la jeunesse corse d'aujourd'hui :

1) *Nécessité pour la jeunesse de conduire une action distincte* (émancipation du comportement à l'égard des aînés : les anciens n'ont pas la capacité novatrice du jeune mouvement corse).

2) *Importance d'une réforme intellectuelle et morale* (sauvegarder le mode de vie corse en l'adaptant au XX^e siècle : « Le retour aux sources de la tradition authentique implique le rejet de l'actuel conformisme folklorique qu'on veut nous présenter comme traditionnel alors qu'il n'est que surajouté » ; lutter contre la fraude électorale, apanage des « départements d'outre-mer » et du sous-développement).

Cet effort doit tendre, selon M. Santoni, vers trois buts : *la démocratie* (« la démocratie... doit être pratiquée à l'échelon local. C'est pourquoi elle postule le régionalisme. Car si on n'est pas responsable de son destin et de ses actes, il n'y a pas de démocratie ») ; *la restauration de l'idée communautaire* (qui est très ancienne en Corse) ; *l'ouverture méditerranéenne*.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD.

ARRESTATIONS. — La police de Pretoria a arrêté, le 22 mars, 42 personnes accusées d'être membres de l'Organisation nationaliste

noire, clandestine, Poqo, et d'avoir préparé des tentatives de sabotages. Ces personnes seront traduites devant des tribunaux spéciaux où elles risquent la peine de mort. Signalons qu'en dépit de la Constitution, le gouvernement d'Afrique du Sud vient de porter le délai de mise au secret des prisonniers politiques à 90 jours ! M. Harold Wilson, leader travailliste britannique, a déclaré que si son parti remportait les élections, le Royaume-Uni cesserait d'appuyer par des envois d'armes le gouvernement d'Afrique du Sud dans sa lutte contre les nationalistes africains.

CONDAMNATIONS. — Le 23 mars, deux nationalistes noirs ont été condamnés à mort pour leur appartenance au parti Poqo. Au Transkei, 19 Africains ont été condamnés à des peines allant de un à deux ans de prison pour avoir assisté à des réunions du Poqo.

LA REUNION.

« **ELECTION** ». — Toute la presse a rendu compte des scandaleuses conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin qui a fait M. Debré « député » de l'île de la Réunion. M. Debré avait reconnu, avant les élections, que la fraude était générale « jadis » et organisée... par l'administration française ! « L'administration... a organisé la fraude à grande échelle, de la façon la plus grossière. On a interdit aux électeurs de pénétrer dans plusieurs bureaux de vote puisqu'on avait déjà voté pour eux. Les maires de plusieurs communes ont eux-mêmes rempli les urnes » (Michel Debré à « France-Observateur », 20/4/63). Debré prétendit changer cela. La preuve que les élections allaient être loyales... c'est que la légalité « aboutira sans doute à donner aux communistes le siège de la deuxième circonscription » (Michel Debré à « France-Observateur », 20/4/63). On sait que c'est le M. R. P., invalidé pour fraudes, qui a été largement « réélu ». La campagne électorale fut tout à fait particulière : intervention officielle du nouveau préfet, nommé spécialement pour ces « élections » ; half-tracks des « forces de l'ordre » qui sillonnaient les routes bordées de canne à sucre ; journal « La Nation » distribué gratuitement en grand nombre ; les seules affiches visibles étaient celles du tandem Debré-De Gaulle, aussi bien sur les murs qu'à l'hôtel de ville ou à la préfecture !

Dans ce « département » où la moitié des « citoyens » est analphabète, on a eu recours aux bulletins de couleur (bleu = Debré, jaune = communiste-autonomiste). M. Debré s'était installé un Q. G. chez l'un des plus gros colons de l'île, important actionnaire des sucreries de Bourbon. De nombreuses bagarres ont eu lieu. Ainsi à Sainte-Marie, des « nervis amenés sur place par trois camions fournis par l'usine sucrière de la Mare » dont le directeur est maire de Sainte-Marie (« L'Humanité », 18/4/63) ont attaqué des partisans de M. Vergès : il y a eu plusieurs blessés. Pour assurer la présence des foules aux meetings du jacobin Debré, on avait recours à des procédés originaux : ouverture exceptionnelle d'une route de corniche ; distribution d'aller et retours gratuits pour la micheline Le Port - Saint-Denis ; utilisation de centaines

de camions pour aller « chercher » les travailleurs jusque dans les communes les plus éloignées (« Le Monde », 3/5/63). Quant au vote lui-même, le correspondant du très sérieux « Monde » déclare : « Les incidents qui se sont produits dans plusieurs des 57 bureaux de vote furent trop nombreux pour que l'on puisse imaginer de les décrire ou même d'en dresser un inventaire ». C'est sans doute pourquoy Debré déclara : « Le scrutin s'est déroulé dans des conditions que les censeurs les plus exigeants ne peuvent critiquer ».

Voyons ces conditions : refus de carte ; impossibilité d'accéder aux urnes ; non-inscriptions sur les listes électorales ; électeurs âgés « transférés » à des bureaux de vote éloignés de plus de 10 km ; contrastes entre la vétusté des urnes et la fraîcheur pimpante des isoïres que plus d'un électeur n'avait, de toute évidence, jamais utilisés. « J'ai pu en observer qui, nombreux, se dirigeaient en toute naïveté vers ces boîtes étranges, en tenant d'une main l'enveloppe et de l'autre le seul bulletin bleu de Michel Debré » (R. Barrillon, « Le Monde », 7/5/63) ; bagarres : des assesseurs communistes-autonomistes ont été blessés (côtes fracturées, bras cassés) ; système de la « promenade » : à St-André, par exemple, des centaines d'électeurs ont été envoyés des bureaux de la mairie où ils votaient habituellement à ceux de Champ-Ouine situés à sept kilomètres. Arrivés là on leur déclarait qu'ils n'étaient pas inscrits et qu'ils devaient retourner à St-André. Un gendarme déclare au journaliste Jean-Emile Vidal : « C'est toujours comme ça. On les amuse toute la journée et comme ils marchent à pied, ils retournent chez eux » ; disparition des listes électorales après le scrutin ; bourrage des urnes... devant témoins (« Le Monde », 7/5/63) ; urnes non cadenassées ; absence de bulletins de vote au nom de M. Vergès (autonomiste) ; etc...

AMERIQUE

QUEBEC.

F. L. Q. — Le Front de Libération Québécois (F.L.Q.) [voir « AR VRO » n° 18] continue sa campagne d'action directe, appelée opération « Jean Lesage » (du nom du premier ministre de la province de Québec considéré comme traître par le F.L.Q.). Le 28 mars, pendant la campagne électorale, le F.L.Q. détruisit, à Québec, le monument du général Wolfe dont la victoire (1759) fit passer le Canada sous domination britannique. Le 1^{er} avril, attentat à la bombe dans les sous-sols de l'immeuble des impôts fédéraux. Des tentatives d'attentats ont été, par ailleurs, manquées contre le domicile du lieutenant-gouverneur de la province, contre la tour de télévision de Montréal, contre la gare centrale de Montréal.

La police montée canadienne semble être maintenant l'objectif militaire numéro un du F.L.Q. Le 20 avril, une bombe explosait à la caserne de la police montée de Montréal causant des dommages matériels. Le 22 avril une bombe éclatait dans un centre de recrutement de l'armée canadienne, tuant un gardien de nuit et

blessant légèrement plusieurs personnes. Il y a des dégâts matériels. A la suite de cet attentat, le F. L. Q. a publié un tract où il rappelle qu'« une révolution ne s'accomplit pas, hélas ! sans que le sang coule. Un homme est mort, mais la révolution ne s'arrête pas pour cela ». Et le 20 mai, deux bombes explosaient dans des magasins de l'armée canadienne, causant d'importants dégâts.

Le 17 mai, à deux jours de la « Fête de la Reine », treize bombes déposées dans des boîtes aux lettres par le F. L. Q. explosaient à Montréal. D'après le correspondant du *Monde*, les terroristes seraient au nombre d'une centaine, et plusieurs chefs auraient fait un séjour de quelques mois à Cuba. « Le F. L. Q. a beaucoup appris des guerres révolutionnaires de ces dernières années. »

TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE. — Le 10 mai, le F. L. Q. a annoncé la création d'un Tribunal Révolutionnaire clandestin qui jugera « les criminels étrangers et les Québécois traîtres à leur patrie ». Il n'y aura que deux sentences : la mort ou l'exil.

REPRESSION. — A la suite de l'activité terroriste menée par le F. L. Q., la police montée a enquêté dans les milieux séparatistes québécois. Les arrestations et les perquisitions se multiplient en vain. Elles frappent d'ailleurs non des membres du F. L. Q., mais des adhérents ou des responsables des mouvements autonomistes légaux ou des deux partis séparatistes légaux : le R. I. N. (Rassemblement pour l'Indépendance Nationale) [voir « AR VRO », n° 18, p. 74] présidé par M. Pouliot, et le Parti Républicain du Québec, présidé par M. Chaput.

D'autre part, une manœuvre — classique, puisqu'utilisée en Bretagne contre le M. O. B. et en Corse contre le C. C. I. [voir « AR VRO » n° 16] — tendant à assimiler le F. L. Q. à l'O. A. S., ayant été lancée par les officiels, le Front répond dans un tract en traitant l'organisation impérialiste française de « mouvement fasciste contre-révolutionnaire » et en rappelant qu'il est partisan de réformes sociales et laïques (ce qui explique la prudente réserve de la puissante Eglise française du Canada) et déclare soutenir les mouvements d'indépendance nationale d'Amérique Latine.

LA MARTINIQUE.

REPRESSION. — 12 jeunes, Martiniquais appartenant à l'O. J. A. M. (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise) [voir « AR VRO » n° 18] ont été arrêtés et transférés en France, pour « atteinte à l'intégrité du territoire ». Il s'agit d'un inspecteur des douanes, d'un auxiliaire enseignant, d'un avocat, d'un bijoutier, de 2 médecins, d'un étudiant, d'un céramiste-décorateur, de 4 instituteurs. Comme on le voit, c'est d'abord l'élite nationale qui est persécutée, comme dans toute lutte nationaliste.

A la suite de ces arrestations et du long emprisonnement qui a suivi, les étudiants martiniquais en France, répondant à l'appel de leur syndicat, ont fait, le 13 mai, une grève des cours, des laboratoires et des restaurants universitaires.

CLIMAT COLONIAL. — Un « Front de Défense des Libertés Publiques à la Martinique » a été constitué au mois d'avril à Fort-de-France. Ce Front a adressé une lettre ouverte au général De Gaulle, où il est dit :

« Sous un tel régime les diverses expressions de l'opposition sont couramment interdites, les libertés publiques les plus élémentaires sont constamment violées. C'est sans interruption que se succèdent les interdictions de réunions publiques (23 février - 29 mars), les saisies de journaux, de tracts — en même temps que se sont généralisées l'inquisition et la provocation policières. Des perquisitions ont été effectuées d'une manière irrégulière — en particulier chez un médecin dont les dossiers médicaux couverts par le secret professionnel ont été consultés en l'absence d'un représentant du conseil de l'ordre.

« ...Les salles de classe de jeunes instituteurs ont été fouillées devant les élèves... La radiodiffusion française aux Antilles a été transformée en une véritable officine de propagande à sens unique diffusant des communiqués et des nouvelles tendancieux. La violation du secret de la correspondance est devenue une pratique systématique, etc... »

Les spectateurs des salles de cinéma bretonnes ont pu se rendre compte de cette situation. Non qu'on leur ait projeté un documentaire objectif, mais bien au contraire parce qu'il y a quelques semaines, ils ont pu voir un film sur les « lambeaux palpitants de la France d'Amérique ». « Même peuple, mêmes habitudes, la langue française, l'insouciance, le magnifique folklore, quelques problèmes économiques — et non politiques — en voie de solutionnement grâce à l'effort quotidien qui... que... etc... » Ce n'était pas la peine pour « nos » actualités « nationales » de dépenser de l'argent à tourner aux Antilles. Il doit bien rester dans quelque tiroir un film « documentaire » sur l'Algérie-c'est-la-France de 1956. Il aurait fait l'affaire, en procédant à quelques réadaptations géographiques. On a d'ailleurs dû y penser puisque le speaker est le même que celui qui nous lisait, en 1956, la prose des MM. Lacoste - Soustelle - Naegelen - de Sérigny - Salan, etc...

ASIE

KURDISTAN.

REPORTAGE. — M. Eric Rouleau, envoyé spécial du « Monde » auprès de la « Lechkeri chourishi Kurdistan » (Armée révolutionnaire du Kurdistan) a publié dans ce quotidien une série d'articles remarquables (n° 5670-5674). Tout serait à lire et à citer. Bornons-nous à évoquer ces deux faits qui indiquent l'extraordinaire puissance du soulèvement nationaliste kurde. Lorsque la guerre a éclaté, le général kurde Barzani disposait de 660 hommes armés de fusils contre plusieurs unités d'infanterie, des chars, de l'artillerie lourde et des Migs soviétiques du général-dictateur irakien feu-Kassem.

Actuellement Barzani contrôle les 3/4 du Kurdistan et pourrait, s'il le désirait, envahir toutes les grandes villes. A titre de démonstration sur le libre accès des partisans kurdes dans les grandes villes, M. Jalal Talabani, un des principaux chefs de maquis, a emmené un soir M. Eric Rouleau dans la ville de Koysanjak (15.000 habitants) où est stationnée une garnison irakienne. M. Eric Rouleau raconte : « Son entrée dans la ville, bien que fortuite, fut triomphale. En quelques minutes près de la moitié de la population était sortie dans les rues pour l'acclamer... Pas un soldat irakien n'était en vue. Devant mon étonnement, le maire de la ville nous glisse à l'oreille : « Nous interdisons aux forces de l'ordre de sortir de leurs cantonnements dès la nuit tombée... dans leur propre intérêt ».

RUPTURE DES CONVERSATIONS ARABO-KURDES. — A la mi-mars des conversations débutèrent à Koysanjak, à une soixantaine de kilomètres au nord de Kirkouk, entre Kurdes et Irakiens pour organiser le régime d'autonomie accordé par les successeurs de Kassem au vaillant peuple kurde. Or, dès le début, les pourparlers aboutirent à une impasse, Bagdad ne parlant plus que de « décentralisation » alors que le chef kurde Moustapha Barzani exigeait : la constitution d'une police et d'une armée kurdes autonomes, la délimitation du Kurdistan irakien, et 70 % des revenus pétroliers du Kurdistan autonome. Une rupture intervint donc, suivie d'un ultimatum du général Barzani au gouvernement irakien d'avoir à accepter ses conditions dans les dix jours, et de faire garantir le statut d'autonomie du Kurdistan par la nouvelle R. A. U. Il semble que Bagdad n'a pas pu ou voulu accepter puisque, selon l'U. P. I., le 15 mai les combats reprenaient entre l'armée kurde et les Irakiens qui ont recommencé leur génocide par le bombardement de villages autour de Kirkouk.

SARAWAK.

RAID NATIONALISTE. — Le 12 avril, 60 nationalistes vêtus d'uniformes verts ont attaqué à l'aube le poste de police de Telebu, dans le Sarawak (colonie anglaise proche du Brunei où règne une vive agitation nationaliste).

On nous écrit...

■ D'UN CAMARADE OCCITAN.

« Nationaliste occitan, je tiens à vous féliciter de l'excellente tenue de votre revue, ainsi que de la précision des informations concernant les nations qui luttent pour que soient respectés leurs droits fondamentaux. Bien que je ne croie guère en l'Europe, qui se révèle de jour en jour l'instrument de l'impérialisme économique-politique des U. S. A. et que je considère que le seul critère d'une nationalité est le critère linguistique, affirmant ainsi la prééminence du droit des peuples sur le droit des états, j'admire le combat que vous menez. Le nôtre, qui concerne un peuple de quinze millions de personnes et qui a subi une aliénation beaucoup plus profonde et plus ancienne, se révèle d'un côté plus difficile mais aussi plus lourd de conséquences pour l'Etat impérialiste français. Ce cadre auquel nous sommes soumis nous rend encore plus solidaires et nécessite au moins la recherche d'une action commune. Je pense qu'il faut y réfléchir d'une manière concrète. »

M. B., 5 mars 63.

■ DEMAIN ?

« J'ai toujours eu la conviction profonde et raisonnée que la Bretagne de demain sera socialiste ou ne sera pas. Pas question de prendre une option sur telle ou telle forme de marxisme, mais bien de construire un véritable socialisme breton, où tous les travailleurs auraient enfin la place qui leur revient. A ce point de vue, on peut envier l'avenir de nos amis basques et catalans : ils ont été, dans leur vie nationale, spoliés par le fascisme, et quand la démocratie reprendra ses droits en Espagne, ils recevront automatiquement leur indépendance.

Il suffit d'ouvrir les yeux et d'écouter Jean XXIII : le monde, demain, sera socialiste, car c'est la seule issue qui lui reste pour régler les gigantesques problèmes qui vont se poser à lui.

...Je suis effaré en apprenant les motifs de démission du M.O.B. : « trop à droite », « trop à gauche », « trop neutre » ! Il me semble que le propre d'un militant breton serait justement d'être « inclassable » — c'est peut-être sous l'influence de certaines théories libertaires, mais je crois sincèrement qu'à l'époque de « mise en moule » que nous vivons, grâce à la

presse, à la radio et à la télévision, la tâche la plus urgente pour nous est de ne pas nous y laisser enfermer. L'originalité, la liberté d'idée et d'expression ont toujours caractérisé la mentalité celte, et il me paraît anormal de voir tant de gens se laisser étiqueter et empaqueter sans réaction, en Bretagne... Le sectarisme, qu'il soit politique ou breton, est la pire des calamités. Idée neuve, révolutionnaire sans doute, mais qui fera son chemin, et nous aidera à bâtir la Bretagne de demain qui, peut-être, étonnera le Monde. »

A. L. T., 17 avril 63.

■ *UL LABOUR DA SEVENIN.*

« Ul labour da sevenin ha na vefe ket diaes evit an den diouti, a vefe diazezan da vat stumm anvioù tud-veur istor hor bro-ni. Kalz a neuzioù o deus kemeret dindan bluennoù an istorourien, ken e galleg, ken e brezhoneg, ken e latin. Stummoù iskis peurliesañ, displeberet alies, divalav ; dreist-holl re hon istor koshañ, diouizieq krenn ma oa an aozerien e-keñver ar geltiegezh.

Ret e ve sevel ur roll anezho, aes da skignañ, oc'h adkemer evel just ar stummoù keltiekañ hag heson a c'hellfe talvezout d'ar re a skrivfe ken e brezhoneg ha ken e galleg. Skediñ a rafent en testennoù gallek evel mein prizius.

Ret e vo keltiekaat ivez anvioù tud-veur Breizh-Uhel (ar pezh a vez graet evit an anvioù lec'hioù). Lavarout a ran keltiekaat en un doare skiantel hag arzel war un dro, ha n'eo ket gwisponañ war ar prim evel ma vez graet a-wechoù. Ul labour ret, ul labour reizh ivez. Ar pezh o deus graet ar C'hallaoued evit Hlodowig ha Karl, na oant ket zoken a-ouenn ganto, ha ne rafemp ket ni evit hor breudeur dre wad, laeret ar yezh diganto, displeberet o dremmoù, evit ur Per Landais pe un Debauvais ?

Zoken e skridoù e galleg, stummoù keltiek a dle chom el lec'h uhelañ, gant an anv gallek da vevel en o c'hichen hepken pa c'hello bezañ talvoudus. Zoken e galleg, Yann IV a dle chom « le duc Yann ».

KERVORC'H.

■ *LIVRES A LIRE ET A NE PAS LIRE.*

« S'il est une étiquette commode sous laquelle on puisse faire passer toutes sortes de marchandises, comestibles ou non comestibles, indigestes ou insipides, perfides aussi et mensongères, c'est celle de la « matière de Bretagne » (appellation contrôlée).

Combien de fois n'ai-je pas reçu, hélas ! de la main d'une grand mère ou d'une vieille tante un « Duguesclin » ou autres

« coups de clairon » ! Ces excellentes personnes croyaient bien me faire plaisir : « Toi qui t'intéresses à ce qui est breton... ». On m'a même offert de la même façon, le jour de mes noces, un certain « buffet breton » signé Lévitane, encore celui-là ai-je pu le revendre !

Il faut avouer qu'il y a parfois de quoi s'y tromper — les apparences sont belles.

Particulièrement en ce qui concerne l'Histoire, il y a lieu d'y regarder à deux fois : la loyauté, la vérité, l'amour de la patrie ne paient pas et on édite surtout ce qui est susceptible de plaire au public parisien.

Si nous disons que deux ouvrages sur trois dont le sujet est la Bretagne sont à rejeter, ce n'est pas toujours que ces ouvrages ne sont pas de bonne foi. En vérité, peu d'auteurs actuels possèdent l'érudition et les qualifications qui leur permettraient de jeter des regards neufs sur l'histoire de notre pays et d'échapper à des cadres de pensée extrêmement rigides qu'une éducation et une culture totalement étrangères leur ont conférés. Toudouze et Vercel écrivent joliment mais il eut été préférable qu'ils se cantonnent dans leur tâche de romanciers et nous épargnent leurs « impressions » sur tel ou tel point d'histoire qui ne sont visiblement pas de leur ressort. Quant à l'« Histoire de Bretagne » de Durtelle de St Sauveur, elle aurait pu plus justement s'intituler la dernière chronique franque, bien dans la lignée d'Ermold Le Noir.

Ce qui est d'ailleurs plus piquant, c'est que le succès de librairie de cette « Histoire de Bretagne » a été inlassablement assuré par les nationalistes bretons, qui l'achètent fidèlement faute d'ouvrages actuels de même importance. Quel vide dans ce domaine depuis que La Borderie est devenu introuvable et je suis tout de même étonné de l'indulgence dont ont fait preuve nos différentes associations allant jusqu'à en recommander la lecture, toujours évidemment à défaut d'autre chose.

Pour en revenir à ces chroniqueurs, conscients ou inconscients, je préfère, à tout prendre, avoir affaire à des étrangers car, pour ce qui est de nos « ressortissants », plus ils sont dénationalisés et dépourvus de toute véritable culture celtique, et plus ils se targuent de leur qualité de bretons, tout en répandant naturellement aux sept vents leurs protestations de fidélité à l'Une et Indivisible, à la façon du bachaga Bouhalem qui a, lui du moins, le mérite du courage. Chacun sait où le bât le blesse.

Il y a une ligne de pensée bretonne et celtique que nous pourrions qualifier d'orthodoxe, qui s'est maintenue à travers les siècles et dont B. A. avait commencé l'élaboration dogmatique — et c'est pour l'aider à ne pas trop s'écarter de cette

ligne que nous proposons donc de publier périodiquement des listes d'ouvrages qu'il nous paraît utile à un militant breton de ne pas ignorer : ouvrages très divers, allant de tel roman de cape et d'épée de Paul Féval aux études économiques les plus ardues. Ces livres ne se trouvent plus toujours malheureusement en librairie. Nous nous efforcerons donc d'indiquer où il est possible de se les procurer.

A côté de cette rubrique plus particulièrement bretonne ou celtique, nous pensons qu'il sera bon également de mentionner un certain nombre d'ouvrages généraux qui peuvent contribuer à la formation d'une élite bretonne et européenne à l'horizon élargi. Être breton, encore une fois, ce n'est pas un repli sur soi-même mais, au contraire, une libération, par delà les frontières de l'hexagone et les lignes Maginot de la pensée. Nous voulons jeter un regard sur le monde avec nos yeux propres. »

Yann BOUESSEL DU BOURG.

Livres conseillés :

Histoire :

- LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne* (Plihon).
 PITRE-CHEVALIER : 1. - *La Bretagne ancienne et moderne*.
 2. - *Bretagne et Vendée*.
 Abbé POISSON : *Histoire de Bretagne*.
 MAURICE DUHAMEL : *Histoire du Peuple Breton*.
Breton Nationalism (édité par le Parti National Gallois).
 YANN POUPINOT : *La Bretagne contemporaine*.
 YANN FOUÉRÉ : *La Bretagne écartelée*.
 C. LE MERCIER D'ERM : *L'étrange aventure de l'armée de Bretagne*.

Divers (Bretagne) :

- BENEAT AL LANN : *Rétrospective. L'esprit breton*.
 ROPARZ HEMON : *La Langue bretonne et ses combats*.
 C. LE MERCIER D'ERM : *Les bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine* (Plihon).
La Chanson des siècles bretons (Ed. de l'Hermine).
 F. LE ROUX : *Les Druides*.
L'Art Gaulois (collection Zodiaque).

Romans :

- DAN BREEN : *Mon Combat pour l'Irlande*.
 P. BINIC : *Hargne en Bretagne*.
 G. GAUTREL : *Le trésor des douze*.
 PAUL FÉVAL : *Le loup blanc* (Marabout Junior).
La fée des grèves (A. Michel).
 1 - *A la plus belle*
 2 - *L'Homme de fer* } (A. Michel)
 1 - *La Louve* } épuisés
 2 - *Valentine de Rohan*

■ VANNETAIS ET GALLO.

« Entre autres articles passionnants, le numéro 18 d'Ar Vro contient un texte de R. Peniarth intitulé « Le droit des langues dans l'Europe nouvelle ». J'admire la clarté du raisonnement de l'auteur et suis en parfait accord avec lui sur la nécessité, dans l'état de choses actuel, de faire admettre par des instances supérieures comme la Commission européenne des droits de l'Homme, le principe de l'appartenance linguistique d'un lieu. A côté de ce thème, R. Peniarth développe deux thèses, néanmoins, qui, pour lui être chères et non neuves, n'en sont pas meilleures pour autant et sur lesquelles j'aimerais dire quelques mots. Il s'agit de la provenance des parlers vannetais actuels, d'une part, du problème des parlers de Haute-Bretagne de l'autre.

1) « Lorsque l'on est appelé à remonter ainsi dans le passé, il n'est pas sans importance de considérer que le vannetais moderne provient en droite ligne (même influencé par le breton) de l'ancien vénète, et que l'on n'a pas le plus petit commencement de preuve que les Armoricaïns du quatrième siècle aient parlé le latin, et non le celtique. » Telle est la thèse de R. Peniarth. A ma connaissance, il est le seul à notre époque, parmi les personnes ayant une certaine culture philologique des langues celtiques, avec M. Falc'hun, à professer cette opinion. Elle me paraît doublement erronée. Tout d'abord son affirmation sur la provenance du vannetais « en droite ligne du vénète » est purement gratuite et n'a pas reçu « le plus petit commencement de preuve ». Ce serait une possibilité à envisager, rien de plus. Ensuite, ce que R. Peniarth proclame au sujet des Armoricaïns du IV^e siècle se retourne immédiatement contre lui, car on n'a nullement la preuve non plus que ces braves gens aient encore alors parlé « vénète » (les guillemets me paraissant ici nécessaires, car rien ne prouve l'existence d'une langue « vénète » distincte du celtique continental parlé dans l'ouest de la Gaule). Par contre, on a la preuve la plus formelle, depuis les recherches de notre ami M. L. Fleuriot, publiées dans *Etudes Celtiques*, que le pays vannetais était selon toute probabilité de langue romane au IX^e siècle, c'est-à-dire après trois siècles au moins d'occupation brittonne, ce qui ne peut s'expliquer, compte tenu du fait que cette région était encore bretonnante il y a dix ans ou vingt et l'est encore partiellement à ce jour, que par une receltisation de la langue d'usage, ce qui explique fort bien l'accent actuel des parlers vannetais : vers les X-XI^e siècles, lorsque se produisit le déplacement de l'accent, les gens du Bro-Éreg, fortement influencés par le substrat roman, conservèrent l'accent de celui-ci. Le même phénomène se retrouve sur la frange nord-orientale du Goëlo, et peut-être bien pour

les mêmes raisons.

2) « Il serait sage que le Mouvement breton sache y parer (aux réactions hautes-bretonnes contre l'enseignement du breton) en restaurant le dialecte « gallo », mieux désigné sous le nom de *britto-roman*, et qui a en commun avec le breton toute la partie du vocabulaire breton qui est d'origine romane. » Cette affirmation n'est pas moins erronée que les précédentes. Les parlers gallos ne se différencient pratiquement pas des parlers de l'ouest de la France qui leur sont contigus ; que le breton ait en commun avec eux la partie de son vocabulaire qui est d'origine romane n'a rien que de très naturel puisque ces emprunts se sont faits, mis à part les lexèmes « savants » apportés par les clercs, par voie populaire : il serait assez extraordinaire qu'un assez grand nombre de marchands, disons picards ou bourguignons, soit venu en Basse-Bretagne, au point de pouvoir modifier le vocabulaire de la langue de façon durable ! Il n'est pas étonnant non plus que, par des phénomènes de contact bien connus des dialectologues, quelques mots d'origine celtique utilisés en breton se soient glissés dans les parlers gallos, en particulier à l'époque où le breton était la langue des vainqueurs et le roman celle des serfs. De là à parler, comme le fait R. Peniarth, de « *britto-roman* », il me semble qu'il y a une large marge que l'on ne peut franchir. A ma connaissance, d'ailleurs, R. Peniarth est le seul ayant jamais utilisé ce vocable dans ce sens. D'autre part, ainsi que je l'exprime ailleurs (dans un article à paraître dans *Celtia*), il me paraît extrêmement dangereux, et en outre dépourvu de tout intérêt, de vouloir développer les parlers gallos : nous perdons assez de temps et d'argent à lutter pour le breton — ce que nous faisons de grand cœur d'ailleurs car cette langue est le plus sûr garant de notre nationalité — sans nous emm... à pétitionner pour l'enseignement d'un sous-groupe de patois français, et lutter pour une dichotomie *ad aeternam* de la Bretagne. Je suis de ceux qui, « gallos » de naissance, estiment que seule une Bretagne bretonne — i. e. bretonnante — sur la totalité de son territoire historique doit être le but à poursuivre sans relâche par tous ceux qui veulent véritablement la survie de notre nation en tant que telle. Je sais n'être pas le seul de cet avis...

Il me paraît éminemment regrettable de voir notre camarade R. Peniarth enfourcher les dadas les plus ridicules de notre « plus grand commun diviseur », M. Falc'hun, et ce avec des arguments si pauvres qu'ils surprennent chez lui dont la formation philologique et linguistique est tout de même solide et dont le sens national ne peut être mis en doute.

G. PENNAOD (17-5-63).

Livres, Journaux et Revues

JE dirai d'abord le vif plaisir que m'a apporté la lecture de *Taol kentañ peder eur* de Reun MENEZ-KELDREG, dans le numéro 97 AL LIAMM. Je crois qu'on s'accordera à y voir un chef-d'œuvre du genre le mieux cultivé de notre littérature, la nouvelle. Un sujet brûlant : l'exécution capitale. Alors qu'elle prend pour beaucoup de gouvernements le sens objectif d'une modalité administrative, MENEZ-KELDREG choisit de nous donner trois minutes, les trois dernières, de la subjectivité d'un condamné. Kafka et Camus sont derrière, — mais que notre jeune littérature pose fermement le pied sur les dernières strates de la production mondiale montre qu'elle accroche, qu'elle n'est plus dans la zone des « littératures marginales » où la situait la critique parisienne. Un autre exemple de langue riche, affinée, intériorisée nous est proposé avec un extrait de *Poanioù spered an Tad Guazdoue* de Youenn OLIER dont j'ai déjà parlé ici. Le même numéro nous offre : l'acte 4 de *Ar geben donvaet* ; une étude critique de Folklore par Maodez GLANDOUR (*Filhorez du Gueskin*) ; des notes de lectures de Youenn OLIER (*Les F. T. P. F.* de Tillon, *Padraig Mac Piarais* de Séamus O searraig) ; des poèmes de Anjela DUVAL, Sten KIDNA, Yann-Ber PIRIOU ; le texte et la musique d'un chant de YELLEN. En hors texte, un extrait du Règlement de SADED, groupe de travail qui organise à partir du 1^{er} juin des cours d'enseignement secondaire en breton.

AR BED KELTIEK, numéro de mai, annonce deux nouvelles importantes : la parution prochaine du *Dictionnaire des Gloses en Vieux-Breton* et de la *Grammaire du Vieux-Breton* du celtiste renommé Léon FLEURIOT. Au moment où le breton moderne mu par l'esprit national retrouve un niveau de langue d'Etat, il est significatif que soit découverte la langue de Nominos, « la langue du IX^e siècle, quand la Bretagne était l'Etat le mieux organisé de tous les pays celtiques, langue de dirigeants et de conquérants ». La seconde nouvelle, comme pendant de la première, est la mise en chantier du *Geriadur Broadel*, du dictionnaire breton unilingue.

Salut aux juvéniles promoteurs de TARZH. Courage et persévérance, car les écueils ne manquent pas. Dans le vivier qu'est chaque nouvelle vague, les futurs chefs doivent souffrir la compagnie indiscernable et débilite des fourvoyés, minus, excentriques et décentrés auxquels l'Emsav reste curieusement ouvert. Pour moi je trouve scandaleux l'état d'abandon où le mouvement de langue bretonne laisse ses jeunes. Est-ce que la jeunesse française, allemande ou britannique est abandonnée à elle-même ? Ne doit-elle pas subir de longues années de minutieuse formation ? Qu'est-il fait, qu'a-t-il été tenté de semblable en Bretagne ?

Tous les textes du numéro 25 de STURIER-YAOUANKIZ sont à lire, car ils posent tous avec justesse les problèmes qu'ils abordent.

Ce numéro, composé sous le signe de l'amitié flamande, nous donne un témoignage important de l'abbé GANTOIS sur Y.-V. PERROT, un éditorial pénétrant de Per g-KERAOD : *War-zu ar pal*, et différents articles marquant la vitalité du mouvement scout breton. La langue bretonne est en progrès dans STURIER puisqu'elle occupe la valeur de huit pages sur trente dans ce numéro.

WANIG HA WENIG, numéro 18, regarde vers le Pays de Galles. Il publie en première page, en gallois et en breton, un appel de la jeunesse galloise en faveur de ceux qui souffrent de la faim dans le monde. Plus loin, il donne portraits et présentations biographiques de Saint Dewi, patron du Pays de Galles, de William MORGAN, évêque, traducteur de la bible en gallois au XVI^e siècle, et de Sir Ifan AB OWEN EDWARDS, fondateur de l'*Urdd Gobaith Cymru*, mouvement de la jeunesse galloise, assez comparable à ce qu'est *Bleimor* chez nous. Par ailleurs les comics, les exercices et divertissements habituels toujours parfaitement présentés.

Aa.

PUBLICATIONS BRETONNES :

En breton : AL LIAMM (bimestriel) 15 F (beau papier 20 F). Directeur R. HUON, 2, venelle Poulbriquen, Brest. Trésorerie P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes (Seine). C.C.P. 5349-06 Paris. — HOR YEZH (trimestriel) 10 F. Mlle J. QUEILLE, 47, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord), C.C.P. 1240-22 Rennes. — PREDER (12 n^o l'an) 36 F. Dr ETIENNE, Châteaulin (Finistère). C.C.P. 16.093-13 Paris. — BARR-HEOL - WAR FEIZ HA BREIZH (trimestriel) 5 F. Abbé LE CLERC, recteur, Buhulien (C.-d.-N.). C.C.P. 91-764 Rennes. — AR BEDENN EVIT AR VRO (périodique), Mlle SAINT-GAL DE PONS, Keresperz, Louannec (C.-d.-N.). — AR BED KELTIEK (mensuel) 7 F. AR BED KELTIEK, 21 rue de Dixmude, Brest. C.C.P. 1907-07 Rennes. — SKOL (trimestriel) 10 F. SKOL, Plouézec (Côtes-du-Nord). C.C.P. 1911-06 Rennes. — STOURMER, 7,50 F, Madame JOSSEAUME, 12, rue du Mail, Savigny-sur-Orge (S.-et-O.). C.C.P. 13.949.23 Paris. — GWERIN, supplément bi-annuel de « Hor Yezh », 10 F l'an. C.C.P. de Hor Yezh.

Bilingues ou de langue française : L'AVENIR (mensuel) 5 F. E. P. 89, Brest, C.C.P. 1132-86 Rennes. — AR SONER (mensuel) 10 F, P. MONJARRET, 18, boulevard Joffre, Lorient. C.C.P. 1436-15 Nantes. — STURIER YAOUANKIZ (mensuel) 6 F. Yvonne SALMON, 4, avenue Cruchet, Gagny (Seine-et-Oise). C.C.P. 18 717 35 Paris. — MISSION BRETONNE (hebdomadaire) 12 F. 45, rue de la Quintinie, Paris (15^e). C.C.P. 8301-85 Paris. — CELTIA (bimensuel) 10 F. J. QUATRECEUX, Merdrignac (C.-d.-N.). C.C.P. 754-82 Rennes. — AN TRIBANN (trimestriel) 7,50 F. GORSEDD, 70, avenue du Plessis-Tison, Nantes. C.C.P. 1907-81 Nantes. — LA VIE BRETONNE (mensuel) 8 F, 1, rue Poullain-Duparc, Rennes (I.-et-V.). C.C.P. 295-41 Rennes.

En anglais : BRETON NEWS, Linton, Fassaroe Lane, Fassaroe, Bray, C^o Wicklow, Irlande. — CELTIC NEWS (mensuel), 10 F y compris adhésion à la Ligue Celtique. Ch. LE GOFF, 6, rue de la France-Combattante, Brest. C.C.P. Rennes 733-04.

TOUR D'HORIZON

• SANS COMMENTAIRES.

Sous le titre : « M. FOUCHET : Il n'est pas question d'introduire l'enseignement du breton dans l'emploi du temps normal », Le Télégramme du 13 mai publie l'information suivante :

« M. Louis Orvoën s'était plaint auprès du ministre de l'Éducation Nationale que les nombreuses demandes des conseils généraux, des autorités régionales, de divers organismes culturels et économiques de Bretagne, ainsi que les pétitions d'élèves d'établissements d'enseignement public de cette province n'aient été suivies d'aucun progrès dans l'enseignement du breton. « En fait, avait-il affirmé, l'organisation des rares cours qui existent équivaut à exclure à peu près totalement le breton des programmes scolaires ». Le député du Finistère avait demandé au ministre de prendre les mesures nécessaires « pour que soient pleinement reconnus les droits des langues régionales — notamment de la langue bretonne — à un enseignement normal ».

Pour vous donner satisfaction, vient de répondre en substance M. Christian Fouchet à M. Orvoën, il faudrait introduire cet enseignement dans l'emploi du temps normal, c'est-à-dire, soit augmenter l'horaire hebdomadaire, soit réduire le temps qui est affecté aux matières obligatoires. Cela au moment où je me préoccupe de ne pas allonger l'horaire et où je tendrais même à l'alléger si c'était possible.

En conséquence, je ne peux, actuellement, envisager d'introduire dans l'emploi du temps normal l'enseignement des langues régionales.

E. LAMBRY. »

Ar Falz écrit à ce sujet (n^o 1, 1963) :

« L'attitude du gouvernement en cette affaire a valeur de test. Elle révèle sans ambiguïté une volonté bien arrêtée, en évitant de faire la moindre concession en faveur de l'enseignement du breton, de mettre cet enseignement en présence de difficultés telles qu'il doit finalement disparaître.

Cette politique d'extermination culturelle à peine déguisée pourrait apporter à ses promoteurs bien des amertumes et des regrets. »

A la lumière de ces dernières lignes, on peut sans doute rappeler ce qu'écrivait M. F. Gourvil, dans l'*Ouest-France* du 14-15 janvier 1950 — il y a 13 ans ! — au lendemain du vote d'une proposition de loi en faveur des « langues régionales », signe selon lui d'une « évolution décisive dans l'esprit des hommes politiques français en ce qui concerne leur attitude à l'égard des langues et dialectes locaux » :

« Certains partisans sans contact réel avec le peuple breton, et qui n'ont de la langue bretonne qu'une connaissance purement livresque, vont peut-être crier au scandale au lieu d'admettre la valeur des réalisations obtenues dans le calme des discussions courtoises.

S'il est vexant pour eux de se voir privés du seul argument qui pût faire illusion auprès d'un public étranger constituant leur unique audience, et devant lequel ils ne se lassent point de répandre les plus invraisemblables bourdes touchant « l'oppression » dont la Bretagne serait victime, les vrais Bretons n'auront cure de leurs éventuels sarcasmes et tireront des dispositions de la loi qui vient d'être votée par l'unanimité du Parlement le maximum de ce qu'elles peuvent donner pour le salut et la prospérité de leur langue ancestrale.

Et l'on verra bien si ce « maximum » équivaut à rien. »

● POUR LES DROITS DES FAMILLES BRETONNES.

La presse bretonne et la presse des autres pays celtes a largement fait écho à la « scandaleuse affaire » — ainsi titre L'Avenir — de Châteaulin. Rappelons-en les diverses phases :

1. - les deux enfants aînés du D^r Etienne, âgés respectivement de 7 ans 1/2 et de six ans 1/2, reçoivent l'instruction dans leur famille. Qu'ils reçoivent cette instruction dans des conditions autorisées par la loi, cela a été l'avis des Inspecteurs Primaires qui ont contrôlé les conditions de travail et le niveau scolaire des enfants et délivré les certificats de scolarité jusqu'à la fin de 1962 ;

2. - un refus de délivrer de nouveaux certificats de scolarité est alors intervenu en dehors de tout contrôle spécial, en dehors de tout fait nouveau, à partir d'une donnée recueillie depuis le début des contrôles, à savoir que l'enseignement est dispensé aux enfants dans leur langue maternelle, le breton ;

3. - l'Inspecteur d'Académie du Finistère, par lettre en date du 13 mars, a exposé le motif de son refus en ces termes : « l'enseignement doit être dispensé en français pour que le contrôle puisse être assuré efficacement par l'Inspecteur Primaire. Il ne sera donc plus possible de vous délivrer de certificats de scolarité, si vous persistez à donner l'enseignement en breton ».

Après un appel inutile à M. le Recteur d'Académie, le Docteur Etienne a décidé de soumettre une requête au Ministre de l'Education Nationale et l'affaire en est, pour le moment, à ce point.

Une importante campagne de presse a révélé ces faits scandaleux à l'opinion publique. En Bretagne, avec AR VRO, AL LIAMM, BREIZ, organe de Kendalc'h, L'AVENIR, ont, à la date de rédaction de ces notes, pris position en faveur du D^r Etienne et du droit des enfants bretons à être enseignés dans leur langue. Il ne nous est pas possible de donner un relevé complet des organes étrangers qui ont consacré des articles à la question. Notons : IRISH PRESS, IRISH TIMES, IRISH INDEPENDENT, THE PEOPLE, Y FANER, INNIU, Y CYMRO, LA VOIX D'ALSACE-LORRAINE, BRETON NEWS, WELSH NATION, DDRAIG GOCH, DOORBRAAK, AGUS, VOLKSUNIE, DE OLIEVLEK (Flandre), THE

SCOTSMAN (Ecosse), LE DEVOIR (de Montréal), etc... Et la campagne va en s'amplifiant.

A la suite des appels lancés par ces journaux, de très nombreuses lettres de protestation ont été adressées au Consul de France à Cardiff, aux Ambassadeurs à Londres et à Dublin, aux autorités académiques de Quimper et de Rennes, au Ministre de l'Education Nationale, au Premier Ministre, au Général de Gaulle. Voici, par exemple, la traduction de la lettre envoyée à M. l'Inspecteur d'Académie de Quimper, par Radio-Eireann, lettre dont on nous a fait parvenir la copie :

« A Dhuine Uasail,

On se montre très intéressé, dans notre pays, par le cas des parents bretonnants auxquels on refuse des certificats de scolarité pour leurs enfants parce qu'ils insistent pour donner à ces enfants l'enseignement dans leur propre langue.

Des instructions, émanant de vos services, selon lesquelles « l'enseignement doit être donné en français pour qu'il puisse être efficacement contrôlé par l'inspecteur primaire », ont été récemment citées dans la presse irlandaise. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien me faire savoir s'il n'existe pas réellement, en Bretagne, d'Inspecteurs Primaires capables de faire leur travail d'inspection en breton.

Veillez agréer, etc... »

Trois faits doivent surtout être signalés : le Congrès Celtique International, réuni en Assemblée Générale à Truro, a envoyé une énergique protestation aux autorités françaises et a décidé de transmettre le dossier aux services compétents de l'U. N. E. S. C. O. ; la Ligue Celtique va, de son côté, transmettre une plainte à la Commission Européenne des Droits de l'Homme ; enfin, le Congrès de l'Union Fédérale des Communautés Européennes, réuni au Val d'Aoste, est actuellement saisi, sur proposition de la délégation bretonne, représentant KER-VREIZH, le M. O. B. et KUZUL AR BREZHONEG, d'une motion de protestation qui charge son secrétaire général, M. Povl Skadegaard, de suivre l'affaire, et dont voici la conclusion :

« Devant ce cas flagrant de discrimination à l'égard d'une minorité linguistique, en contradiction avec les proclamations de l'U.N.E.S.C.O., les principes de l'O.T.A.N. et la Convention des Droits de l'Homme, la délégation bretonne demande instamment au 13^e Congrès de l'U.F.C.E. de bien vouloir habiliter le Président et le Secrétaire général de l'Union Fédéraliste à intervenir auprès du Ministre français de l'Education nationale, directement, ou si nécessaire, par l'intermédiaire des organismes internationaux intéressés, en vue d'attirer son attention sur le cas de la famille Etienne et de lui exprimer le vœu :

— que les Inspections d'Académie, dans les régions où est parlée la langue bretonne, soient dotées du personnel nécessaire pour pouvoir contrôler les jeunes enfants qui reçoivent dans leur famille un enseignement en cette langue,

— que si la recherche de ce personnel devait demander quelque délai, des instructions soient données pour que des certificats de

scolarité soient délivrés aux enfants Etienne pendant cette période transitoire dans les mêmes conditions qu'ils l'ont été avant le 1^{er} janvier 1963. »

M. Povl Skadegaard a diffusé dans la presse internationale l'exposé des faits et la protestation transmis par *Kuzul ar Brezhoneg*. Après une brillante et solide intervention de M. Per Laurent — élu, notons-le, à la vice-présidence de l'U.F.C.E. — le Congrès a chargé M. Povl Skadegaard, son secrétaire, de protester auprès du gouvernement français et d'entreprendre une action immédiate à l'O.N.U. et à l'O.T.A.N.

Les Universitaires scandinaves, mis au courant de l'affaire, prennent également part aux protestations.

Notons enfin que les services de la Sécurité Sociale ont décidé de rendre au D^r Etienne le bénéfice des allocations pour ses trois enfants qui ne sont pas d'âge scolaire ainsi que de l'allocation de salaire unique, qui avaient également été supprimées.

● CONGRES CELTIQUE INTERNATIONAL.

Le Congrès Celtique International s'est tenu cette année en Cornouaille, à Carbis Bay, du 17 au 20 avril. Près d'une centaine de délégués des pays celtes y ont pris part et le Congrès a connu un grand succès, qui prouve tout à la fois l'importance du Congrès Celtique et le renouveau qui se fait jour en Cornouaille. Nos amis corniques doivent être chaleureusement félicités de cette belle organisation et de cette remarquable réussite. En l'absence de Per Denez, Président International du Congrès, retenu par ses obligations professionnelles, la délégation bretonne au Congrès était dirigée par nos amis Arzel Even et Kerlann.

Commencé le mercredi 17 avril, après une messe célébrée par le R. P. O'Laoighaire qui prêcha en irlandais, gallois et breton, le Congrès fut officiellement ouvert par le Maire de St. Ives, Councillor E. Stevens, dans le Memorial Hall, le Church Hall s'étant révélé trop petit. En l'absence du Président International, Kerlann dirigeait la séance. M. Charles Thomas, président de la section cornique du Congrès, retraça l'histoire du Mouvement cornique : depuis les débuts avec Henry Jenner jusqu'au Mouvement *Mebyon Kernow* qui groupe aujourd'hui les plus vives énergies du pays. Et n'est-il pas émouvant de faire remarquer que c'est un exposé de Henry Jenner au Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne, à Lesneven, qui marque la date de départ du Mouvement cornique moderne ! D'abord purement linguistique, le Mouvement cornique est marqué par trois grands noms, les noms des courageux patriotes qui rendirent au Pays de Kernow sa langue : Henry Jenner (décédé en 1934), R. Morton Nance (1959) et Caradar (A. S. D. Smith) (1950). Sans eux, rien n'aurait été possible, car sans la langue il n'y a pas de pays. Depuis la guerre, l'édition en cornique a fait de gros progrès, et des périodiques maintiennent l'usage régulier de la langue. C'est autour du magazine *New Cornwall*, des périodiques *An Lef* et *Hedyu*, et du groupe *Mebyon Kernow* que s'organise aujourd'hui le jeune mouvement de renaissance celte en Cornouaille.

L'orateur a insisté sur la nécessité d'avoir, en Cornouaille, une université qui soit purement cornique.

C'est encore du renouveau de la langue cornique qu'il fut traité l'après-midi dans la conférence de M. Retallack Hooper, qui enseigne la langue aux enfants d'une école primaire de Truro. M. Hooper voit le renouveau cornique d'une manière très pratique, et souligne qu'il existe maintenant des cours du soir, des camps, des écoles d'été, des cours dans les écoles primaires, et qu'il faut étendre cette action. « Comment on peut tout perdre et tout retrouver, » voilà la leçon que veut donner la Cornouaille. M. Liam Daibhis a parlé de la situation en Irlande, Mlle Ealish Quayle de la situation dans l'Ile de Man, M. Domhnall Grand de la situation en Ecosse et le professeur S. D. Evans de la situation au Pays de Galles. Dans l'Ile de Man il y a environ 200 personnes qui parlent le manxois, en Ecosse 75.000 personnes parlent gaélique, et en Galles 656.000 personnes parlent gallois, avec seulement 20.000 monoglots. Une très utile discussion s'engage, après les divers exposés, sous la direction du président de séance, le D^r Ceinwen Thomas.

La réunion du Comité International eut lieu le Jeudi matin, sous la présidence de M. C. Thomas. Elle fut suivie d'une discussion fort utile sur les possibilités de coopération des divers peuples celtes. Kerlann insista pour que le Congrès Celtique s'affirme de plus en plus sur le plan international. L'après-midi fut consacrée à une revue de la position économique et industrielle des pays celtes.

L'Assemblée Générale, qui se tint le Vendredi matin, rappela d'abord le souvenir des membres décédés pendant l'année : M. H. Haze, Mrs. Dunlop, Mr. H. W. Turner. Puis, après les rapports d'activité des secrétaires nationaux, l'Ile de Man invite le Congrès à s'assembler en 1964, à Pâques, dans l'Ile, invitation qui est acceptée. La Secrétaire Internationale, dans son rapport, rappelle que la pétition en faveur des langues celtiques transmise à l'U.N.E.S.C.O. a réuni les signatures de 70 sommités intellectuelles des Pays celtes. Dans son adresse, lue par Kerlann, le Président International, Per Denez, demande principalement que des moyens pratiques soient mis en œuvre pour faire du Congrès une organisation active toute l'année et partout où la situation des pays celtiques demande son intervention — pour développer le Congrès et en faire une organisation de poids sur le terrain international. Deux décisions sont ensuite prises : une intervention sera faite près des autorités universitaires de Bangor en faveur de la pétition des étudiants demandant pour le gallois un statut officiel, une autre intervention sera faite près du gouvernement français en faveur du D^r Etienne : de plus, il est décidé de transmettre à l'U.N.E.S.C.O., avec demande d'intervention, le dossier de cette affaire. Une révision de la constitution est enfin décidée, afin de rendre le Congrès plus propre à réagir immédiatement et vigoureusement aux nombreux problèmes qui se posent.

L'assemblée générale procède au renouvellement des dirigeants du Congrès. Per Denez est réélu à l'unanimité Président International du Congrès. Le Rev. Murchison et Mrs. Bebb sont confirmés aux postes de trésorier et de secrétaire général.

Un exposé du compositeur Inglis Gundry sur la musique cornique

et une étude de Arzel Even sur la musique bretonne devaient clore, le Samedi matin, les travaux de ce Congrès qui fut à la fois utile et agréable.

(Pour s'inscrire à la Section bretonne du Congrès Celtique, se mettre en rapport avec Yves OLLIVIER, 23 bis, boulevard Burloud, Rennes, Ille-et-Vilaine.)

● LA CATALOGNE.

AL LIAMM publie un numéro spécial, illustré, sur la Catalogne, réalisé par Per Denez et Jordi Ventura : c'est le numéro 98, daté Mai-Juin. Ce numéro contient, en particulier, une interview de Jordi Ventura par Per Denez, et la traduction d'une nouvelle de l'un des plus célèbres romanciers catalans, nouvelle que la censure franquiste ne peut laisser paraître en catalan. Le numéro donne une vue d'ensemble de l'histoire, de la situation politique et économique, et de la culture du pays. Nous recommandons vivement à nos amis de se le procurer et de s'abonner à AL LIAMM. (Abonnement : 15 F. — P. *Le Bihan*, 6, Domaines des Hocquettes, Suresnes, Seine - C. C. P. 5349-06 Paris. - Le numéro 3 F.)

● QUÊTE POUR LE BRETON.

Une fois de plus on appelle les défenseurs de la culture bretonne à quêter pour le breton. Pourquoi cette journée ne peut-elle pas être la journée d'union qu'elle devrait être ? Evidemment, les appels négligent de mentionner que la quasi totalité de l'argent recueilli ira au même groupe, et que les œuvres groupées dans *Kuzul ar Brezhoneg* auront fort peu de chose. *Kuzul ar Brezhoneg* rappelle sa position :

Les sommes recueillies sont des fonds publics. Il importe donc que les comptes soient publics et que le montant des sommes collectées et leur usage détaillé soient portés à la connaissance du public breton.

Le montant des sommes recueillies depuis que la quête existe n'est connu que de quelques initiés. Il doit être de l'ordre de 300.000 F (trente millions). Sur ce total, les œuvres affiliées à *Kuzul ar Brezhoneg* ont reçu environ 3.000 F (300.000 anciens francs). Une somme de 5.000 F (500.000 A. F.) a été promise en 1962 au cas où *Kuzul ar Brezhoneg* voudrait bien changer d'orthographe pour ses éditions scolaires. On ne fait jamais état de ces conditions orthographiques lorsque des appels sont lancés en faveur de la quête. *Kuzul ar Brezhoneg* a été avisé que cette somme ne serait pas versée.

Kuzul ar Brezhoneg demande donc, une fois de plus, qu'on lui rende justice.

Adresse du trésorier de K. A. B. : L. MORVEZEN, 6, avenue de la Gare, Concarneau (Sud-Finistère) - C. C. P. 1316-63 Nantes.

● EN ECOUTANT LA RADIO.

Mardi 14, sur France II, reportage à Rennes. On interviewe une jeune Rennaise, Monique D.

Le Reporter : « Vous êtes bretonne ? »

Réponse : « Oui, je suis Breiz Atao. »

Le reporter : « Eh bien ! on va vous offrir un livre de Yves-Marie Rudel. »

Ce qui me rappelle cette émission « Chasseurs d'Images », donnée à l'occasion du Festival de Cannes l'année dernière. Si vous aviez une caméra, que feriez-vous ?... On interroge deux noirs accompagnant Mlle Senghor. L'un d'eux : « Moi je partirais immédiatement en Bretagne pour étudier l'aspiration de ce pays à l'indépendance ».

● LIGUE CELTIQUE.

Une réunion de Comité de la Ligue Celtique s'est tenue à Londres, le 10 avril, au Royal Scottish Corporation Hall. La situation bretonne y a été clairement exposée : territoire colonial qui doit fournir main-d'œuvre, produits alimentaires et matières premières pour l'enrichissement des industriels et des classes dirigeantes françaises. L'action menée par *Mebyon Kernow* a été analysée par David Reid ; deux Manxois ont pris part aux débats, MM. S. Jolly et J. Crane ; Gallois et Ecossais se sont trouvés d'accord pour dénoncer les fermetures de lignes de chemin de fer envisagées par le gouvernement anglais. Tout en se déclarant opposée aux méthodes de force, l'assemblée a rejeté la responsabilité des incidents d'Irlande et du Pays de Galles sur les gouvernements anglais qui font la sourde oreille aux justes revendications des Celtes et a demandé la libération des prisonniers irlandais et gallois.

Rappelons que la Ligue édite un périodique, *Celtic News*, et que ce périodique, ainsi qu'un volume annuel, est envoyé aux adhérents. Pour s'inscrire, envoyer 10,00 F à Ch. LE GOFF, 6, rue de la France-Combattante, Brest Saint-Marc - C. C. P. 733-04 Rennes.

● OUVRAGES IMPORTANTS.

Deux très importants volumes, qui feront date dans l'histoire des études celtiques doivent paraître sous peu à la Librairie Klincksiek, 11, rue de Lille, Paris 7^e : un *Dictionnaire des Gloses en Vieux Breton* (380 p.) et une *Grammaire du Vieux Breton* (430 p.). Tous deux sont l'œuvre de Léon FLEURIOT qui prend ainsi rang parmi les grands celtisants contemporains.

● LE SOUS-DEVELOPPEMENT BRETON.

C'est l'expression même qu'emploie Jean CREISER dans *Le Figaro* (8-1-63) après avoir écrit les lignes suivantes :

« A la demande du Centre régional d'études et de formation économique, la direction de l'I.N.S.E.E. à Rennes vient d'effectuer une enquête par sondage sur le niveau de vie des Bretons. Les résultats de ce travail ne sont, hélas ! guère réconfortants. »

Les Bretons restent d'abord très mal logés. Si la situation est moins critique qu'il y a quelques années, la proportion des logements surpeuplés est encore très grande : 40 % environ ! La maison rurale bretonne traditionnelle ne comprend souvent qu'une pièce unique et 30 % de familles bretonnes doivent s'en contenter. Il faut noter toutefois que la salle « commune » est en général assez grande. 25 % des familles ont deux pièces et 20 % trois pièces... Le degré de cohabitation est d'autant plus grand que la dimension des familles est relativement élevée en Bretagne : 3,4 personnes en moyenne contre 3,1 pour l'ensemble de la France.

Le confort des maisons bretonnes est aussi très relatif : la moitié des familles ne dispose pas de l'eau courante, 80 % des logements n'ont ni baignoire ni douche, 17 % seulement ont le gaz, 8 % le chauffage central et 4 % le téléphone.

Il faut aussi noter qu'en 1963 7 % des maisons bretonnes n'ont pas encore l'électricité et que le w.-c. particulier reste un luxe fort rare.

L'équipement des familles en appareils ménagers — quoique en progression — est aussi très faible.

Voici quelques exemples : 15 % des familles bretonnes possèdent un aspirateur (2 % seulement chez les ruraux) contre 32 % pour l'ensemble de la France ; 10 % utilisent un réfrigérateur contre 30 % ; 11 % une machine à laver contre 27 %... Une famille sur trois n'a pas de poste de radio et 6 % seulement ont la télévision (contre 20 % environ pour l'ensemble de la France).

● LE QUEBEC MONTRE LA VOIE.

Le *Petit Bleu* des Côtes-du-Nord, journal de M. Pleven, loue hautement, dans un article signé Jacques CAULAIS, les solutions préconisées par le Québec (9-2-63). On peut y lire :

« Malgré la préparation de son Carnaval et le couronnement de ses « duchesses », la politique demeure intense sous les neiges de la « Belle Province » ! Il paraît d'ailleurs, que cette expression favorite aux Québécois, puisqu'elle va jusqu'à se porter en plaque spéciale sur la voiture (américaine), n'a plus cours puisque l'Office de la langue française du Ministère des Affaires Culturelles du Québec, dans son dernier « Guide » de terminologie à l'usage des journalistes de langue française, annonce que « le Gouvernement du Québec a décidé avec raison d'éliminer l'expression Province de Québec, et de façon générale le mot province et ses dérivés ». Le guide recommande de préférer les expressions : « Gouvernement du Québec » ou « Etat du Québec ».

La renaissance du Québec ne fait que commencer. Le Gouvernement Lesage vient de décider la nationalisation de l'énergie hydro-électrique de la Province, il en coûtera 604 millions de dollars au budget du Québec, mais « l'Etat » tiendra en mains un puissant levier d'indépendance économique. Par ailleurs l'effort de redressement culturel est intense, certaines classes travaillant avec microphone individuel pour chaque élève afin de lui faire entendre un bon accent français. Le Canada français, comme je le souhaitais

lors d'une conférence que je fus amené à faire à l'Université Laval le 15 janvier dernier, est entré dans la voie d'un humanisme résolu qui doit servir la Confédération et, au delà, le continent nord-américain. »

D'accord, d'accord, d'accord !

● ET MAINTENANT, TOUS ENSEMBLE !...

Nous avons lu dans *Le Télégramme de Brest* (24-4-63) les lignes suivantes (l'auteur, Lucien HÉRARD, a assisté à un dîner-débat consacré à « l'industrialisation de ma ville », qui semble être Rennes) :

« Tous les orateurs acceptèrent comme inéluctable que les entreprises de la région, à brève échéance, fussent dirigées de Paris. On dit, on répéta, que « la concentration de matière grise » se fait dans la capitale. Dès lors, les dirigeants des industries provinciales seraient forcément « téléguidés, télécommandés » de Paris, ce qui mettrait fin au rôle des industriels autochtones, appelés à disparaître ou à être absorbés.

Il se peut. Mais je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une loi spécifique du capitalisme et de son inévitable concentration. Bien plutôt, me semble-t-il, c'est la conséquence d'un système politico-administratif, né au XVIII^e, développé par la Révolution et l'Empire, et dont les méfaits ne se comptent plus.

Ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni l'Allemagne (même avec Berlin), ni l'Espagne, ni la Suisse ne voient leurs grandes villes réduites à un rôle de satellites de la capitale. Et ces Etats s'en trouvent bien.

Aussi la solution ne doit-elle pas être un abandon complaisant à la colonisation de la province par Paris, mais plutôt une décentralisation ou encore, plus justement, une déconcentration (quel jargon !), une déconcentration des pouvoirs.

Je me plais à penser que des décisions prises à l'échelon régional seraient plus rapides.

S'il n'en était rien, du moins serait ôté aux responsables le facile prétexte de l'impéritie des administrations centrales.

Autour de moi, des industriels attendaient, m'ont-ils dit, l'un depuis trois ans, l'autre depuis six, l'indispensable permis de construire.

C'est mettre bien longtemps à dire « Oui » ou « Non ».

● LE DROIT A LA DIGNITE.

Réveille-t-on un peuple uniquement par des arguments économiques ? Dans Herria, 16 mai, Etienne GALABERRY écrit :

« L'économie possède un retentissement psychologique. « Un certain bien-être est nécessaire à la vertu », enseignait saint Thomas. Il est indispensable au sentiment de la dignité. Mais on peut dire que le psychologique, à son tour, débouche sur l'économique : je veux dire que le sentiment de la dignité enfin connue, conduit à secouer le joug de la pénurie.

Au bord de l'abîme, le Pays Basque prend conscience de ce qu'il

est. L'hiver recule. Le printemps avance à pas menu sur la terre désenneigée.

Un garçon de 27 ans, d'Ainhoa, est tué par un C. R. S. à bout portant. Autrefois on se serait consolé à bon compte : « Drame de la frontière, fatalité des armes qui partent toutes seules », sans se demander si, au fond de ces solutions faciles, il n'y avait pas une sorte de mépris de l'homme, et peut-être le dédain de celui qui n'est qu'un petit Basque.

Quand un Parisien reçoit un coup de poing, la télévision entière est alertée. Et ce n'est pas mal.

Aujourd'hui, au cortège des funérailles de ce cultivateur d'Ainhoa, de cet humble, sénateur, député, conseiller général sont là : un nombre imposant de maires suivent le deuil. Manifestation silencieuse de solidarité, de fierté, d'indignation.

Quelque chose a bougé dans l'âme des Basques.

Du moral nous passerons au physique, ce qui est conforme aux lois de notre tradition culturelle.

Nous sauverons le corps du Pays Basque pour que ne s'éteigne pas son âme.

Nous assistons pour la première fois à la prise de conscience du Pays Basque par lui-même : à la miraculeuse minute de vérité. »

• PER BODENAN.

Notre camarade Per Bodenan quitte le secrétariat de vente des Editions Al Liamm après un très long service rendu à la cause de la langue bretonne. Pendant de nombreuses années, Per Bodenan a assuré là une œuvre difficile, ingrate et souvent ignorée : voilà le genre de poste pour lequel on trouve peu de candidats, peu de volontaires. Il a fait son travail avec dévouement, avec désintéressement, avec courage. Qu'il soit remercié : *ul labour kaer en deus graet Per Bodenan aze evit Breizh.*

Per Bodenan a pendant de nombreuses années été aidé par Françoise GUELLEC, qui réside maintenant en Afrique. Elle a aussi bien mérité de la langue bretonne.

• SALUT A Emyr Llew. WILLIAMS.

De nombreuses cartes et lettres de sympathie ont été envoyées au jeune nationaliste gallois emprisonné pour son action à Tryweryn. Nous rappelons son adresse : Emyr Llewellyn WILLIAMS, Swansea Prison, Swansea, Pays de Galles.

• GORSEDD.

Le Gorsedd de Bretagne aura lieu cette année les 10, 11 et 12 août, à Vannes. Nous lui souhaitons plein succès.

TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE - JUPES
ECHARPES - CRAVATES HOMMES

Décors et coloris spéciaux pour groupes et clans bretons

Yvonne Guellec

Manoir de Krec'h-lan - Kerfeunteun - Quimper

Spécialité de kabigoù bretons

C. C. P. Rennes 1338-47

Tél. : 8-19

VINS FINS

Alsace : Mergy de Riquewihr

Bourgogne : Terrand, Nuits St-Georges

Bordeaux : Uzac

Porto Robertson

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare

CONCARNEAU — Tél. 7-31

H. DANIGO Rue Marc-Sangnier
BOUQUINISTE Kerfeunteun, Quimper (Fin.)

achète et vend

LIVRES EN LANGUE BRETONNE

TOUS OUVRAGES SE RAPPORTANT A LA BRETAGNE

Listes périodiques

— Service gratuit sur demande

Pour apprendre le breton

une seule adresse :

SKOL OBER

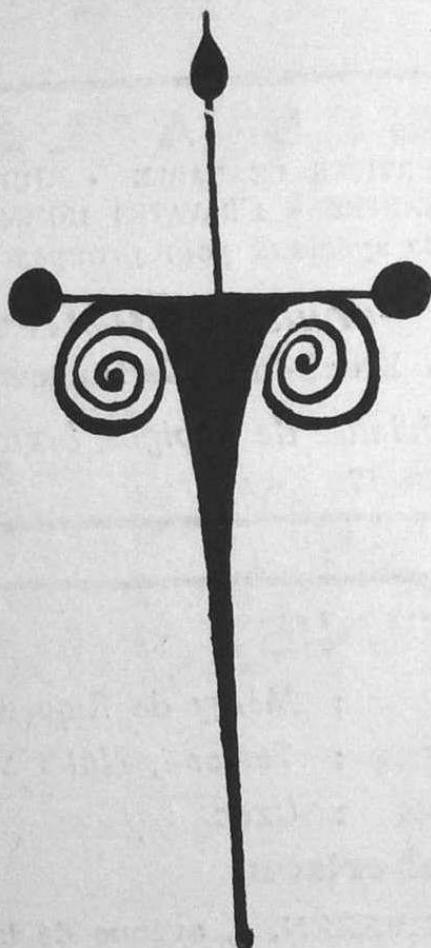
M. GOURLAOUEN

30, rue Victor-Hugo

DOUARNENEZ

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ*
Cours gratuits 30 ans d'expérience

Impimerie "La Mouette" - La Baule - Dépôt légal : 2^e Trimestre 1963
N^o inscription C. P. P. 36.528 - Le Directeur-Gérant : P. DENIS



N° 19

Juin 1963

SOMMAIRE

AR RENER : <i>L'Exemple d'Israël</i>	1
GÉRARD TOUBLANC : <i>La Bretagne face à l'intégration européenne</i>	5
HENRI DE MAN : <i>La Langue, test de la démocratie</i>	14
<i>Congrès National Basque</i>	17
OLIVER BROWN : <i>Irlande et Ecosse</i>	28
ABANNA : <i>Eil Derez hon Dispac'h</i>	31
LÉON JASSON : <i>Deux poèmes</i>	38
FANCH MICHELET : <i>L'Artiste dans la Nation</i>	40
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Jean-Loup MONTIGNY : <i>Essai sur les Institutions du Duché de Bretagne à l'époque de Pierre Mauclerc et sur la politique de ce prince</i>	44
MEVEN MORDIERN - ABHERVE : <i>Notennoù diwar-benn ar Gelted Kozh, par Alan TORAVEL</i>	46
CINEMA : <i>Salvatore Giuliano, par A. G.</i>	49
<i>Chronique des Nations</i>	53
<i>On nous écrit...</i>	71
<i>Livres, Journaux et Revues</i>	77
<i>Tour d'Horizon</i>	79